

RAPPORT **d'activité**



2025



Franck VERNIN
**Le président de la communauté
d'Agglomération Melun Val de Seine**

L'année 2025 a marqué une étape importante pour la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine. Dans un contexte de transitions multiples – écologique, sociale, économique et générationnelle – notre agglomération a poursuivi son action au service des habitants, des communes et des acteurs du territoire, en cohérence avec le projet de territoire Ambition 2030.

Cette année a été marquée par la montée en puissance de projets structurants, à l'image du développement économique et de la reconquête du foncier, de la mobilisation de financements européens et nationaux pour accompagner la transformation du territoire, ou encore du soutien affirmé au tissu économique local et à l'emploi. La CAMVS a renforcé son rôle d'ensemblier, facilitateur de projets et partenaire des communes.

“

**Agir ensemble pour
un territoire solidaire,
attractif et durable.**

”

La cohésion territoriale est également restée au cœur de nos priorités. À travers nos politiques en faveur de la culture, du sport, de la politique de la ville, de la prévention et de l'insertion, nous avons œuvré pour renforcer le lien social, réduire les inégalités et offrir à chacun des opportunités d'épanouissement et de participation à la vie du territoire. L'Université Inter-Âges, les événements sportifs et culturels, comme la Rando du Val de Seine ou les actions d'éducation artistique et culturelle, illustrent cette volonté de faire territoire ensemble.

Enfin, la sécurité et la tranquillité publiques ont fait l'objet d'une attention renforcée, notamment à travers le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, le déploiement de dispositifs innovants et le développement de partenariats étroits avec l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs.

Ce rapport d'activité retrace l'engagement quotidien des élus et des agents communautaires au service d'un territoire solidaire, attractif et résilient. Il témoigne d'une ambition partagée : préparer l'avenir tout en répondant aux besoins concrets du quotidien.



Sommaire

01

La gouvernance
Page 5

02

Aménager durablement
le territoire
Page 11

03

Cultiver la cohésion
du territoire
Page 31

04

Préserver
l'environnement
Page 47

05

Assurer la sécurité
et la tranquillité
Page 60

06

Ressources,
finances et
administration
Page 67

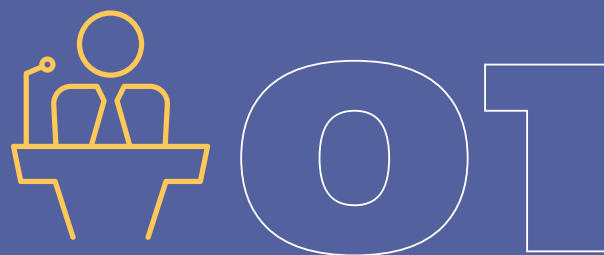
20 COMMUNES

Boissettes, Boissise-la-Bertrand,
Boissise-le-Roi, Dammarie-lès-
Lys, La Rochette, Le Mée-sur-
Seine, Limoges-Fourches, Lissy,
Livry-sur-Seine, Maincy, Melun,
Montereau-sur-le-Jard, Pringy,
Rubelles, Saint-Fargeau-
Ponthierry, Saint-Germain-Laxis,
Seine-Port, Vaux-le-Pénil, Villiers-
en-Bière, Voisenon.



4. Rapport d'activité 2025 - Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine

LA gouvernance



**Les élus du
Bureau
exécutif**



**Les élus
du Conseil
communautaire**



Les élus du Bureau

Au 31 décembre 2025

LES VICE-PRÉSIDENTS



Président de la
Communauté
Melun Val de Seine
Franck VERNIN
Maire du Mée-sur-
Seine



1er Vice-Président
Kadir MEBAREK
Maire de Melun -
Finances



2ème Vice-Président
Gilles BATAIL
Maire de
Dammarie-les-Lys
Aménagement de l'espace
communautaire



3ème Vice-Présidente
Françoise LEFEBVRE
Maire de Rubelles
Environnement et cadre
de vie



4ème Vice-Président
Pierre YVROUD
Maire de La Rochette
Assainissement des eaux
usées, gestion des eaux
pluviales urbaines



5ème Vice-Président
Henri DE MEYRIGNAC
Maire de Vaux-le-Pénil
Orientation et mise en
oeuvre de la politique
culturelle



6ème Vice-Président
**Philippe
CHARPENTIER**
Maire de Limoges-
Fourches
Eau potable et stratégie
GEMAPI



7ème Vice-Président
Serge DURAND
1er Adjoint au Maire du
Mée-sur-Seine
Sécurité, prévention et
police intercommunale



8ème Vice-Président
Christian HUS
Maire de Montereau-
sur-le-Jard Zone d'activité
de Villaroche



9ème Vice-Président
Thierry SEGURA
Maire de Boissettes
Patrimoine
communautaire, voirie et
stationnement, projet de
territoire et systèmes
d'information mutualisés



10ème Vice-Président
Willy DELPORTE
Maire de Saint-Germain-
Laxis
Suivi et Déclinaison des
actions de la stratégie de
l'Office du Tourisme



11ème Vice-Président
Lionel WALKER
2ème adjoint au maire
de Saint-Fargeau-
Ponthierry
Promotion et attractivité
touristique



12ème Vice-Présidente
Véronique CHAGNAT
Maire de
Boissise-le-Roi
Réussite éducative,
persévérance scolaire et
cités éducatives



13ème Vice-Président
Julien AGUIN
Maire de Voisenon
Développement
économique, Emploi et
insertion



14ème Vice-Président
Olivier DELMER
Maire de
Boissise-la-Bertrand
Politique en matière
d'équilibre social de
l'habitat sur le territoire
communautaire



15ème Vice-Président
Alain TRUCHON
Maire de Villiers-en-
Bière
Politique en matière
d'accueil des gens du
voyage et mise en oeuvre
de la mutualisation

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



1er Conseiller
Délégué
Henri MELLIER

*Fonds Européens et
transferts de
compétences*



2ème Conseillère
Déléguée
**Severine FELIX
BORON**

*Maire de Saint-Fargeau-
Ponthierry
Mise en oeuvre du
schéma directeur des
liaisons douces*



3ème Conseiller
Délégué
Noël BOURSIN

*Mise en oeuvre de la
politique sportive et
politique de la ville*



4ème Conseiller
Délégué
**Bernard de SAINT
MICHEL**

*Transports urbains et
dialogue social avec le
personnel
communautaire*



5ème Conseillère
Déléguée
Pascale GOMES

Contrat Local de Santé



6ème Conseillère
Déléguée
Patricia CHARRETIER

Politique de la ville



7ème Conseiller
Délégué
Thierry FLESCHE

Mise en oeuvre GEMAPI



8ème Conseiller
Délégué
**Jean-Claude
LECINSE**

*Maire de Lissy
Accessibilité*



9ème Conseiller
Délégué
Michel ROBERT

*Pôle d'échange
multimodal, mobilité
active et intermodalité*



10ème Conseiller
Délégué
Sylvain JONNET

*Elaboration des
opérations
d'aménagement et
planification du SCOT*



11ème Conseiller
Délégué
Régis DAGRON

*Maire de Livry-sur-Seine
Commandes Publiques*



12ème Conseiller
Délégué
**Denis DIDIER-
LAURENT**

Politique de la ville



13ème Conseillère
Déléguée
**Fatmia ABERKANE
JOUDANI**

*Zones d'activités
économiques*



14ème Conseillère
Déléguée
José ARGENTIN

*Mise en oeuvre du Plan
Climat Air Energie
Territorial*



Les élus du Conseil

au 31 décembre 2025



21 délégués Melun

Kadir MEBAREK (Maire) Louis VOGEL, Aude ROUFFET, Guillaume DEZERT, Semra KILIC, Michel ROBERT, Marie-Hélène GRANGE, Brigitte TIXIER, Noël BOURSIN, Aude LUQUET, Henri MELLIER, Pascale GOMES, Emmanuel ADJOU ADI, Catherine STENTELAIRE, Mourad SALAH, Odile RAZÉ, Ségolène DURAND, Michaël GUION, Bénédicte MONVILLE, Eric TORTILLON, Céline GILLIER.

11 délégués Dammarie-lès-Lys

Gilles BATTAIL (Maire) Patricia CHARRETIER, Natacha BOUVILLE, Paulo PAIXAO, Sylvie PAGES, Dominique MARC, Sylvain JONNET, Nadine LANGLOIS, Khaled LAOUITI, Vincent BENOIST, M. Hicham AICHI.

Le Mée-sur-Seine

Franck VERNIN (Maire) Nadia DIOP, Serge DURAND, Ouda BERRADIA, Denis DIDIERLAURENT, Jocelyne BAK, Michèle EULER, Hamza ELHIYANI, Nathalie DAUVERGNE-JOVIN, Fabien FOSSE, Robert SAMYN.

7 délégués Saint-Fargeau-Ponthierry

Séverine FELIX-BORON (Maire) Lionel WALKER, Zine-Eddine M'JATI, Laura CAETANO, Jérôme GUYARD, Patrick ANNE, Marie JOSEPH.

5 délégués Vaux-le-Pénil

Henri DE MEYRIGNAC (Maire) Fatima ABERKANE-JOUDANI, Julien GUERIN, Patricia ROUCHON, Nathalie BEAULNES-SERENI.

2 délégués Boissise-le-Roi

Véronique CHAGNAT (Maire)
Jacky SEIGNANT.

La Rochette

Pierre YVROUD (Maire)
Geneviève JEAMMET.

Pringy

Thierry FLESCH,
Marylin RAYBAUD.



1 délégué

Rubelles

Françoise LEFEBVRE (Maire)
Rémy ZENDRON (suppléant)

Livry-sur-Seine

Régis DAGRON (Maire)
Esther DECANTE (suppléante)

Seine-Port

Bernard de SAINT-MICHEL,
Carmela AMBROSELLI
(suppléante)

Maincy

Josée ARGENTIN
Jean-Charles DE VOGÜE (suppléant)

Boissise-la-Bertrand

Olivier DELMER (Maire)
Elisabeth LONGUEVILLE
(suppléante)

Voisenon

Julien AGUIN (Maire)
Frédérique SAUVAUT (suppléante)

Saint-Germain-Laxis

Willy DELPORTE (Maire)
Catherine PUEL (suppléante)

Montereau-sur-le-Jard

Christian HUS (Maire)
Marion DE PAIX DE COEUR (suppléante)

Limoges-Fourches

Philippe CHARPENTIER (Maire)
Valérie LECONTE (suppléante).

Boissettes

Thierry SEGURA (Maire)
Jean-Paul ANGLADE (suppléant).

Villiers-en-Bière

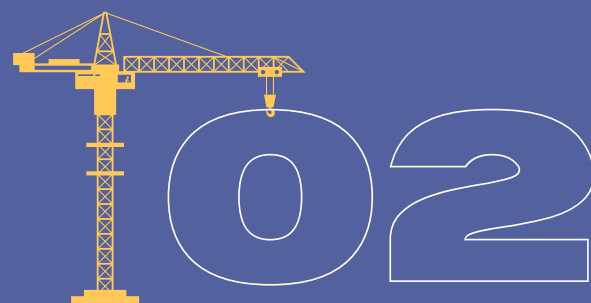
Alain TRUCHON (Maire)
Philippe DOTHEE (suppléant)

Lissy

Jean-Claude LECINSE (Maire)
André BADER (suppléant)



AMÉNAGER DURABLEMENT le territoire



**Aménagement
du territoire,
urbanisme et
transition
écologique**

Page 12



Mobilités

Page 18



**Développement
économique**

Page 21



Tourisme

Page 24



Habitat

Page 27

Aménagement du territoire, urbanisme et transition écologique



Travaux sur la Place Saint-Jean
à Melun

En matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme et de transition écologique, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine intervient sur les champs suivants :

- L'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale Air Énergie Climat (SCoT-AEC), outil stratégique destiné à réduire les émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques, à préserver les ressources naturelles et à adapter le territoire aux effets du dérèglement climatique ;
- L'élaboration et la mise en œuvre de politiques accélératrices de la transition écologique à l'échelle du territoire : démarche "Territoire Engagé Transition Écologique" portée par l'ADEME, schéma de développement des énergies renouvelables, plan de biodiversité intercommunale, plan de lutte contre les nuisances sonores ;
- La création et la réalisation d'opérations d'aménagement d'intérêt communautaire ;
- Les études et l'acquisition de réserves foncières d'intérêt communautaire ;
- La participation à la commission départementale d'équipement commercial pour émettre un avis sur les projets d'implantation de surfaces commerciales de plus de 1 000 m² ;
- L'animation et la coordination de la commission intercommunale d'accessibilité ;
- Le suivi des Plans Locaux d'Urbanisme des communes et de tout document d'urbanisme .

LA
COMMUNAUTÉ
EN ACTIONS

EN CHIFFRES

3 739

visites de la
plateforme Notre
Agglo Demain -
SCoT-AEC en 2025

340

personnes
rencontrées lors
des évènements et
ateliers organisés
sur le territoire

3 670

espèces de faune
et de flore
inventoriées
depuis 2000, dont
près de 300
espèces menacées
au niveau national

LES FAITS MARQUANTS

► Imaginons ensemble Notre Agglo Demain

« À quoi pourrait ressembler le territoire dans 20 ans ? » C'est la question que la Communauté d'Agglomération a posée aux élus, aux habitants et aux acteurs du territoire au second semestre 2025. L'objectif était d'imaginer les évolutions possibles du territoire à partir de trois scénarios prospectifs, conçus pour répondre aux défis du changement climatique et aux transformations des modes de vie.



Printemps sur Seine

Pour préparer cette séquence de débat, la CAMVS a déployé, à partir du printemps 2025, une démarche de sensibilisation destinée au grand public. Plusieurs outils ont été mis à disposition via une plateforme en ligne :

- un kit pédagogique décliné selon différents niveaux de connaissances ;
- un jeu de discussion collaboratif, « La Fresque du territoire », pour appréhender les enjeux d'évolution du territoire et leurs interactions ;
- un cahier de médiation conçu avec la Micro-Folie Melun Val de Seine pour proposer une approche plus ludique à travers l'art.

Des rencontres organisées lors d'évènements et plusieurs ateliers ont permis d'alimenter les échanges et de nourrir la construction d'un scénario de référence, mis en discussion lors d'une conférence communautaire organisée à la fin du mois de janvier 2026.

► Biodiversité : de la stratégie à l'action

Restitué en février 2025, l'état des lieux de la biodiversité du territoire a mis en évidence 107 nouvelles espèces recensées à l'échelle de l'agglomération, dont 26 espèces patrimoniales, parmi lesquelles 4 végétales et 22 animales.

Ce travail a confirmé la richesse écologique locale, représentative du potentiel francilien, avec 50 % du potentiel floristique et 14 % du potentiel faunistique présents sur le territoire.

L'inventaire ainsi que la cartographie des habitats naturels et des trames écologiques, ont permis de construire une stratégie en faveur de la biodiversité organisée autour de cinq axes. La CAMVS, les communes et leurs partenaires ont ainsi élaboré collectivement une programmation d'une quarantaine d'actions regroupées en cinq grandes catégories. Ces actions visent notamment à améliorer la gestion écologique des milieux naturels et plantés, à lutter contre les espèces invasives, à favoriser l'accueil de la petite faune, à mieux intégrer la biodiversité dans le bâti, à poursuivre la sensibilisation des habitants.

Vers une planification énergétique territoriale

Dans le cadre d'une convention de partenariat avec le Parc naturel régional du Gâtinais français, la CAMVS a engagé en janvier 2024 l'élaboration d'un schéma de développement des énergies renouvelables et de récupération. Ce travail vise à définir un mix énergétique renouvelable et diversifié, compatible avec la préservation des paysages, du patrimoine et de la biodiversité.

Après une première phase de diagnostic et de concertation menée en 2024, l'année 2025 a permis de valider un scénario de référence fixant les objectifs de développement des différentes filières d'énergies renouvelables, dans une logique d'intégration paysagère et de renforcement de l'autonomie énergétique du territoire.



Bords de Seine et
liaisons douces à Melun

À nous la Seine !

La mise en valeur de l'Axe Seine constitue l'une des six orientations stratégiques du projet de territoire Ambition 2030. C'est dans ce cadre que s'inscrit le Schéma Directeur de l'Axe Seine (SDAS), composé de 82 actions. Deux opérations sont aujourd'hui portées en priorité par l'Agglomération :

EN CHIFFRES



302 GWh/an

d'énergies renouvelables
produits en 2023 sur le
territoire soit 12% de la
consommation
énergétique territoriale
estimée à 2 477 GWh



48%

objectif de production
locale et renouvelable de
chaleur consommée sur
le territoire à horizon
2030, contre 29% en 2023
(objectif national à 38%)

Travaux du pôle gare
de Melun



Quartier Gare de Melun : une nouvelle étape opérationnelle

Le réaménagement du Quartier Gare de Melun a franchi une nouvelle étape en 2025 avec le lancement des premiers travaux d'espaces publics, notamment au sud de la gare. Un diagnostic archéologique a été mené en mars sur l'emprise de l'ancien espace vert situé entre la rue Rosa-Bonheur et la RD 606, avant le démarrage des travaux en septembre.

Au nord de la gare, le projet Prélude a également progressé de manière significative. Le chantier a démarré dès le mois de janvier et a permis d'atteindre un bâtiment hors d'air et hors d'eau à la fin de l'année.

- l'aménagement du Parc des Fouilles à Boissise-la-Bertrand dont la phase de diagnostic s'est achevée et les principes d'aménagement ont été validés. Des relevés naturalistes ont été menés au fil des quatre saisons afin de mieux connaître la faune et la flore présentes avant la poursuite des études.
- la valorisation de la Prairie Malécot à Boissise-le-Roi, espace qui fait fait l'objet d'une étude portée par le SEMEA (Syndicat mixte des bassins versants de la Rivière École, du ru de la Mare-aux-Evées et de leurs Affluents) afin d'améliorer la fonctionnalité hydraulique et écologique du ru de la Mare aux Évées, actuellement busé.

Pour assurer la cohérence des premières actions engagées et de celles à venir, une charte architecturale, paysagère et environnementale de l'Axe Seine a été conçue et approuvée à la fin de l'année 2025. Elle doit garantir l'harmonisation des aménagements, du mobilier et des interventions prévues dans le cadre du SDAS.

Poursuite des travaux du programme
immobilier Prélude à la gare de Melun



► Restructuration des zones d'activités économiques

L'étude urbaine engagée sur la zone d'activités économiques de Vaux-le-Pénil a permis d'aboutir, en juillet 2025, à des hypothèses d'aménagement stratégiques et ambitieuses destinées à renouveler l'identité du site. Ces orientations pourront être approfondies en 2026 dans une perspective plus opérationnelle.

Dans la continuité de cette démarche, la CAMVS a confié à la Société publique locale un mandat pour piloter une étude urbaine et fonctionnelle globale sur les zones d'activités économiques de Pringy. Lancée au dernier trimestre 2025, cette étude devra préciser les conditions de leur requalification et évaluer l'opportunité de reconnaître leur intérêt communautaire.



La zone d'activités économiques (ZAE) de Vaux-le-Pénil

► Quartier Saint-Louis : une maîtrise d'ouvrage reprise en main par le territoire

L'année 2025 a marqué une avancée majeure pour le Quartier Saint-Louis à Dammarie-lès-Lys. À l'issue du comité de pilotage du 9 janvier 2025, la CAMVS a confirmé sa volonté de reprendre en main le pilotage des études à mener sur ce secteur stratégique.

Dans cette dynamique, le Projet partenarial d'aménagement a été approuvé puis signé par l'ensemble des partenaires institutionnels et financiers — CAMVS, commune de Dammarie-lès-Lys, État, Région, Département, Établissement public foncier d'Île-de-France et HAROPA PORT — pour une notification intervenue le 31 juillet 2025.

Afin d'accompagner ce projet, la CAMVS a renforcé ses équipes avec l'arrivée d'un agent supplémentaire chargé de constituer un binôme de pilotage au sein du service Aménagement durable et de préparer le lancement de 11 marchés d'études.



Quartier Saint-Louis de Dammarie-lès-Lys

“

L'année 2025 a
marqué une avancée
majeure pour le
Quartier Saint-Louis à
Dammarie-lès-Lys.

”

Le parc des fouilles à
Boissise-la-Bertrand

LES PERSPECTIVES 2026

- Notre Agglo Demain (SCoT-AEC) : le scénario de référence sera développé et complété par les objectifs air-énergie-climat que détermineront les élus du territoire afin de s'inscrire dans la trajectoire nationale de neutralité carbone et d'adaptation au changement climatique ;
- Plan de biodiversité intercommunale : le programme d'actions, proposé sur une dizaine d'années, sera soumis à l'approbation du Conseil communautaire à la mi-2026 ;
- Schéma de développement des énergies renouvelables et de récupération : la dernière étape du schéma sera menée en 2026 avec la finalisation et la validation du programme d'actions ;
- Démarche "Territoire Engagé Transition Écologique" : dernière année de mise en œuvre du Contrat d'Objectif Territorial, 2026 se conclura par une demande d'audit de réalisation ;
- Quartier Saint-Louis : démarrage de l'ensemble des études entre janvier et l'été 2026, avec pour objectif la validation du plan guide actualisé à l'automne ;
- Quartier Gare de Melun : premières livraisons d'aménagements avec la gare routière sud en mars, la place de l'Ermitage en juin, le premier local dédié aux conducteurs de bus au sud en juin, le démarrage de la gare routière nord en juin et la démolition du parking en ouvrage rue de l'Industrie à partir de juillet ;
- À nous la Seine ! : propositions sur la base des scénarios de fonctionnement hydraulique qui seront définis sur le Parc des Fouilles et la Prairie Malécot, de plans d'aménagement et de mise en valeur de ces espaces naturels d'ici à la fin de l'année 2026. La charte architecturale, paysagère et environnementale connaîtra une première traduction concrète à travers l'aménagement de la Scandibérique entre Boissise-le-Roi et Saint-Fargeau-Ponthierry.

#2 Aménager durablement le territoire

Mobilité

Avancée des travaux de la gare routière
au sud du pôle gare



En matière de mobilité, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine intervient sur les champs suivants :

- Réalisation et mise en œuvre du Plan Local de Mobilité (PLM) ;
- Réalisation d'équipements de voirie communautaire (Quartier Gare - Pôle d'Échanges Multimodal) ;
- Création et aménagement de liaisons douces ;
- Réalisation d'études stratégiques sur la mobilité ;
- Mise en accessibilité des points d'arrêt de bus ;
- Participation à des études sur le développement de l'offre de transport, en partenariat avec Île-de-France Mobilités ;
- Suivi du fonctionnement quotidien du réseau de bus du Grand Melun ;
- Participation financière au fonctionnement du réseau de bus du Grand Melun ;
- Gestion de la Vélostation et de la conciergerie Melivélo.

LA
**COMMUNAUTÉ
EN ACTIONS**

LES FAITS MARQUANTS

Une fréquentation du réseau de bus en hausse

La fréquentation du réseau de bus du Grand Melun a connu une nouvelle progression en 2025, avec une hausse de 7,7 %. Cette dynamique confirme le rôle structurant du réseau à l'échelle de l'agglomération, même si les niveaux records d'avant la crise sanitaire ne sont pas encore totalement retrouvés.

Le Tzen 2 poursuit sa montée en puissance

Le Tzen 2, futur bus à haut niveau de service qui desservira à terme 11 stations par sens dans Melun et trois pôles de correspondance, a poursuivi son déploiement en 2025. Les travaux se sont concentrés sur le secteur nord de Melun — avenue Charles Péguy, rue Édouard Branly, RD 605 et secteur RD 306-606 — avec notamment le réaménagement du rond-point de Beaugard.

Sur le secteur centre-ville, les travaux préparatoires se sont poursuivis quai de la Courtille et avenue Gambetta. Quant à la place Saint-Jean, son réaménagement s'est achevé en septembre 2025, permettant la remise en circulation de plusieurs lignes du réseau du Grand Melun.

Les travaux se poursuivront en 2026 avec la livraison de plusieurs tronçons au nord de Melun, l'ouverture de la plateforme sur le secteur RD 605 / Charles Péguy / Édouard Branly et la poursuite des aménagements sur le secteur centre-ville et sur l'avenue Thiers, au niveau du secteur gare.



Le Pôle d'Échanges Multimodal de Melun entre dans une nouvelle phase opérationnelle

Le projet de réaménagement du Pôle d'Échanges Multimodal (PEM) de Melun, évalué à 196 M€, vise à transformer la gare en un hub moderne, accessible et fonctionnel à l'horizon 2030-2031. Après les installations de chantier en 2023 et les premiers travaux préparatoires en 2024, l'année 2025 a marqué le démarrage des travaux de réaménagement de la future gare routière sud et de la place de l'Ermitage.

Sur le parvis nord, les travaux du complexe immobilier Prélude se sont poursuivis. Dès 2026, une restructuration majeure du secteur nord sera engagée pour permettre le démarrage des travaux de la nouvelle gare routière et le réaménagement de la place Gallieni. La démolition puis la reconstruction du parc de stationnement régional doivent débuter à l'été 2026.



Prélude, un programme immobilier au cœur du renouvellement urbain de Melun

EN CHIFFRES

35

lignes de bus sur le réseau du Grand Melun, dont 19 lignes régulières, 16 lignes à vocation scolaire et 4 services de transport à la demande

8 200 000

de validations enregistrées entre août 2024 et juillet 2025 soit une hausse de 7,7%

122

véhicules, dont 97 alimentés au BioGNV

Logistique urbaine et études stratégiques

Après la signature de la Charte de logistique urbaine en décembre 2024, une vaste étude de trafic a été engagée sur le secteur de Melun, et plus particulièrement sur la RD 606. La première phase, réalisée en 2025, a permis d'identifier les flux de transit, d'échange et les flux générés localement. Sur cette base, différents scénarios seront testés en 2026, avec en parallèle l'élaboration d'un schéma directeur des aires de livraison.

La CAMVS a également poursuivi l'élaboration de son Plan Local de Mobilité, soumis en 2025 à l'Autorité environnementale et à Île-de-France Mobilités, ainsi qu'une étude sur la priorité bus aux feux et une étude d'opportunité relative à la création de parcs-relais. Cette dernière a conclu à l'intérêt d'un travail avec les collectivités voisines et le Département, plutôt qu'à la création de parkings relais directement en bordure de la zone urbanisée de l'agglomération.

Liaisons douces et services vélo : une dynamique confirmée

La mise en œuvre du schéma directeur des liaisons douces s'est poursuivie en 2025 avec l'aménagement d'un tronçon de la Scandibérique à Saint-Fargeau-Ponthierry (base de loisirs), la réalisation d'une voie verte à Rubelles le long de la RD 636, l'installation d'une passerelle à Maincy et la réfection de la voie verte à Seine-Port.

L'année 2025 a également été marquée par le déménagement de l'agence commerciale Melivélo dans de nouveaux locaux avenue Gallieni à Melun et par la mise en service d'un dispositif de conciergerie en janvier. L'offre de stationnement vélo a été complétée par trois nouveaux box au sud de la gare, portant la capacité sécurisée à 62 places.

EN CHIFFRES

90 km

de liaisons douces
communautaires

229

réservations de
vélos à l'agence
Melivélo en 2025

107

abonnements de
stationnement
pour les consignes
vélos de l'agence
Melivélo

LES PERSPECTIVES 2026



L'année 2026 sera consacrée à la poursuite de la mise en œuvre du plan d'actions du projet de territoire Ambition 2030 ainsi qu'à la consolidation des études et projets déjà engagés :

- Poursuite du schéma directeur des liaisons douces, incluant les travaux de la Scandibérique à Saint-Fargeau-Ponthierry et l'aménagement du quai Voltaire à Dammarie-lès-Lys ;
- Poursuite de l'étude relative aux priorités bus aux feux pour améliorer la régularité et la performance du réseau ;
- Poursuite du Plan Local de Mobilité avec la réalisation d'études complémentaires pour permettre son arrêt à la fin de l'année 2026 ;
- Réalisation d'un schéma directeur des aires de livraison sur le territoire de la CAMVS ;
- Poursuite par la SPL Melun Val de Seine Aménagement et des services de la CAMVS des travaux du PEM de Melun avec le démarrage de la gare routière nord et l'avancement des travaux ferroviaires portés par la SNCF.

Développement économique

ZAE Marchais Renard à Montereau-sur-le-Jard



L'intercommunalité intervient en faveur du développement économique du territoire à travers différents leviers :

- Etudes, création, aménagement, entretien et gestion de parcs d'activités industrielles, commerciales, tertiaires ou artisanales ;
- Développement et soutien aux filières économiques, telle que l'aéronautique et l'innovation alimentaire ;
- Animation du tissu économique, dont la recherche de synergies et l'organisation de rencontres entre les entreprises et les partenaires locaux, les acteurs de l'emploi et des experts ;
- Participation à des salons et des conférences ;
- Accueil et accompagnement des entreprises du territoire : qualification de leurs besoins et projets, réalisation d'offres immobilières, organisation d'événements en partenariat avec les réseaux d'entreprises, soutien à l'innovation et à l'exportation ;
- Aide à l'implantation des entreprises et à la création d'activité, en relation avec la Chambre de Commerce et d'Industrie ainsi que la Chambre de Métiers et de l'Artisanat ;
- Recueil d'informations sur le territoire et analyse du tissu économique, de l'emploi et de la fiscalité dans le cadre de l'Observatoire ;
- Attractivité du territoire et élaboration d'outils de promotion.

LA
COMMUNAUTÉ
EN ACTIONS



EN CHIFFRES

1 500m²

de bureaux acquis
à destination des
créateurs
d'entreprises

4

terrains
actuellement
investigués dans le
cadre de la
reconquête de
friches

3

salons d'envergure
permettant de
prospector des
entreprises
exogènes

Le projet de territoire : vecteur dans la recherche de foncier à vocation économique

Face à la raréfaction des terrains disponibles et aux objectifs de sobriété foncière fixés par le principe de zéro artificialisation nette (ZAN), l'agglomération a fait de l'identification et de la valorisation des espaces à vocation économique une priorité. Un important travail de recensement des friches et des terrains encore disponibles au sein du tissu urbain a ainsi été réalisé afin de repérer de nouvelles opportunités d'accueil pour les entreprises.

Cette démarche vise à renforcer l'attractivité économique du territoire et à accompagner le développement des entreprises locales tout au long de leur parcours de croissance.

L'agglomération poursuit donc ses actions de maîtrise foncière et de développement de nouveaux sites économiques. Un programme est actuellement porté par un promoteur sur le secteur Verdoia, au sud de la zone d'activités du Bel Air à La Rochette. Sur la ZAE Saint-Nicolas à Rubelles, l'agglomération dispose désormais d'un terrain (ancien site Urssaf) qui pourra accueillir, à terme, un programme immobilier destiné aux très petites et petites et moyennes entreprises (TPE-PME). Enfin, les études se poursuivent à l'entrée de ville de Pringy afin d'évaluer les possibilités d'aménagement d'un futur hôtel d'entreprises, inscrit dans les ambitions du projet de territoire.

Plusieurs projets immobiliers ont également progressé en 2025, notamment la commercialisation d'un hôtel d'entreprises à Saint-Germain-Laxis

LES FAITS MARQUANTS

et le lancement d'une étude portant sur l'aménagement et l'animation de la future pépinière d'entreprises qui prendra place dans l'immeuble Prélude, à proximité de la gare de Melun. Ce bâtiment de 12 000 m² accueillera principalement des bureaux ainsi qu'un hôtel.

Promotion des zones d'activités et accompagnement de prospects

La Communauté a poursuivi la promotion des ZAE de l'agglomération, en mettant particulièrement l'accent sur :

- le Tertre de Montereau et le Marché des Grais sur le pôle d'activités de Paris-Villaroche,
- la Mare aux Loups à Saint-Fargeau-Ponthierry et le parc d'activités artisanales à Saint-Germain-Laxis,
- Le début de la construction de la société PREMIUM GOODS (Saint-Germain-Laxis),
- La vente du dernier terrain dans la zone d'activités Les Prés d'Andy, permettant à terme l'installation d'une PME (Saint-Germain-Laxis),
- Discussions confidentielles en cours sur plusieurs terrains dans les communes de Limoges-Fourches, Melun, Dammarie-les-Lys et Vaux-le-Pénit



Promouvoir le territoire et attirer de nouvelles entreprises

L'attractivité économique du territoire repose également sur une démarche active de promotion et de prospection auprès des entreprises et des investisseurs. Tout au long de l'année, l'agglomération a poursuivi ses actions de marketing territorial afin de mieux faire connaître ses atouts, ses opportunités d'implantation et la qualité de son environnement économique.

Cette dynamique s'est notamment traduite par la traduction de la plaquette de promotion du territoire pour renforcer sa visibilité auprès d'acteurs économiques internationaux, ainsi que par une présence sur plusieurs salons professionnels de référence. Ces rendez-vous ont permis de rencontrer de nombreuses entreprises et partenaires potentiels dans des secteurs stratégiques tels que l'industrie, la cosmétique ou l'immobilier d'entreprise.

L'agglomération a également organisé et participé à plusieurs événements économiques destinés à accompagner les entreprises dans leurs transitions et leur développement. Parmi les temps forts figurent le lancement du dispositif ACT (« Accelerate Climate Transition »), dédié à l'accompagnement des entreprises dans leur transition écologique, la participation à une rencontre de l'Association Régionale des Industries Alimentaires (ARIA) ainsi qu'au Salon de la création d'entreprises.

Enfin, le partenariat renforcé avec le Département de Seine-et-Marne et la Région Île-de-France a permis d'intensifier l'accompagnement des entreprises intéressées par le territoire et de favoriser la recherche d'investisseurs susceptibles de contribuer à la reconversion et à la valorisation de sites économiques stratégiques, notamment les friches d'activités.

Des projets structurants pour renforcer l'attractivité économique du territoire

Le développement des zones d'activités économiques du territoire a franchi une nouvelle étape avec la désignation, par la SPL Melun Val de Seine et la Communauté d'Agglomération, de l'entreprise GA Smart Building, associée à la Société d'économie mixte Aménagement 77 pour l'aménagement du lot C de la ZAC du Tertre de Montereau sur laquelle sont déjà installés Colissimo et Zalando.

Ce projet prévoit la construction, en trois phases, de 28 000 m² de locaux d'activités ainsi qu'un pôle de services destiné aux futurs salariés du site.

En parallèle, plusieurs études sont menées sur l'ensemble du périmètre de Villaroche afin d'améliorer l'accessibilité du secteur, notamment sur les échangeurs autoroutiers, les routes départementales, les pistes cyclables et les transports en commun. Ces aménagements contribueront à renforcer l'attractivité des zones d'activités situées au nord de l'agglomération.



En 2026, l'agglomération poursuivra sa stratégie de développement économique en s'appuyant sur plusieurs projets structurants destinés à renforcer l'attractivité et la compétitivité du territoire.

- Préparer le développement économique de la zone d'activités de Vaux-le-Pénil grâce à la maîtrise foncière d'un nouveau terrain de près de 2 hectares et à la réalisation d'études visant à définir les activités et aménagements les plus adaptés aux besoins des entreprises.
- Acheter la construction des derniers programmes aux Prés d'Andy à Saint-Germain-Laxis, marquant ainsi l'aboutissement du développement de ce secteur d'activités et l'accueil de nouvelles entreprises sur le territoire.
- Poursuivre la création du futur incubateur, pépinière et hôtel d'entreprises (IPHE) au sein du bâtiment Prélude à Melun. Les travaux porteront notamment sur l'aménagement des espaces, avec l'appui d'une assistance à maîtrise d'ouvrage spécialisée, ainsi que sur la définition du mode d'animation et d'accompagnement des futurs entrepreneurs qui y seront accueillis.
- Concrétiser le partenariat autour du projet de développement de Villaroche par la signature d'un Projet Partenarial d'Aménagement (PPA) réunissant l'État, la Région, le Département, l'EPA Sénart et les autres partenaires concernés. Cette démarche permettra de coordonner les investissements et les aménagements nécessaires au développement de ce site stratégique à l'échelle régionale.
- Déployer les premières actions de la convention de revitalisation du site SMR à Dammarie-les-Lys, afin d'accompagner la reconversion économique du site, favoriser l'implantation de nouvelles activités et soutenir la création d'emplois en lien avec les acteurs économiques locaux.

#2 Aménager durablement le territoire

Tourisme

Passerelle mobilités douces à Maincy



LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS



Depuis l'adoption en mars 2022 de son Schéma Directeur du Tourisme, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine poursuit une politique ambitieuse visant à :

- Développer une stratégie consolidée pour un tourisme durable et différenciant ;
- Renforcer l'attractivité de la destination Melun Val de Seine auprès des clientèles d'agrément, notamment franciliennes, et des touristes d'affaires ;
- Déployer opérationnellement le plan d'action prévu par le Schéma Directeur ;
- Collaborer étroitement avec l'Office de Tourisme Melun Val de Seine (OTMVS) pour assurer un accueil de qualité, développer les partenariats (Seine-et-Marne Attractivité, Choose Paris Region, acteurs socio-professionnels locaux, etc) et promouvoir le territoire ;
- Optimiser la collecte de la taxe de séjour, avec un reversement à l'OTMVS pour soutenir ses actions.

LES FAITS MARQUANTS

Valorisation du patrimoine vernaculaire : un levier d'attractivité

La Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine (CAMVS) s'est dotée, en 2022, de son Schéma Directeur du Tourisme et son Projet de territoire (Ambition 2030). Ces documents constituent les lignes directrices pour orienter les politiques menées en matière de développement et d'attractivité touristiques du territoire.

Le Schéma Directeur du Tourisme, décliné dans l'axe « On bouge » d'Ambition 2030, englobe, notamment, plusieurs chantiers dédiés au patrimoine bâti du territoire : valorisation touristique des patrimoines historiques et naturels, création d'outils de découverte et de médiation innovants (notamment numériques), valorisation du site de Paris-Villaroche...

En 2023, la CAMVS a créé un fonds de concours destiné à valoriser le patrimoine des communes du territoire.

Il mise sur les potentiels existants, pour les qualifier et les sauvegarder. Les éléments de petit patrimoine participent, en effet, à l'identité des communes et du territoire de Melun Val de Seine et à son intérêt touristique. Le petit patrimoine vernaculaire, également appelé petit patrimoine rural ou petit patrimoine architectural, fait référence à l'ensemble des constructions et des éléments architecturaux situés le plus souvent en milieu rural, qui reflètent la culture, les traditions et le mode de vie locaux.



Eglise Saint-Etienne à Maincy

“

Le Patrimoine bâti contribue à offrir un cadre de vie agréable, tant aux habitants qu'aux touristes.

”

Le château de Vaux-le-Pénil

LES PERSPECTIVES 2026

Ces éléments peuvent être de petite échelle, souvent construits avec des matériaux locaux, et témoignent de l'histoire et de l'identité d'une région ou d'une communauté. Le petit patrimoine vernaculaire englobe une grande variété de structures, comme des moulins, des lavoirs, des pigeonniers, des puits, des granges, des passerelles, et bien d'autres.

Ce type de patrimoine revêt une importance culturelle, historique et architecturale, car il témoigne des modes de vie passés, des compétences artisanales traditionnelles, et de la manière dont les communautés locales ont interagi avec leur environnement naturel. Il est souvent associé à des pratiques agricoles et artisanales spécifiques à une région. La préservation du petit patrimoine vernaculaire est donc importante pour maintenir le lien avec l'histoire locale et pour préserver la diversité culturelle et architecturale.

En 2025, 2 fonds de concours de concours ont été attribués :

- 25 000 € à la commune de Maincy pour les travaux de la Terrasses des Sources
- 14 935 € à la commune de Voisenon pour le projet de valorisation de son Lavoir.

En 2026, la CAMVS poursuivra la mise en œuvre des objectifs inscrits dans le Schéma Directeur du Tourisme, avec notamment :

- Le développement de son réseau de Greeters;
- Une étude de faisabilité pour l'installation d'aires d'accueil pour véhicules de loisirs;
- La reconduction des évènements créés en 2024;
- La production de nouvelles vidéos immersives.

#2 Aménager durablement le territoire

Habitat

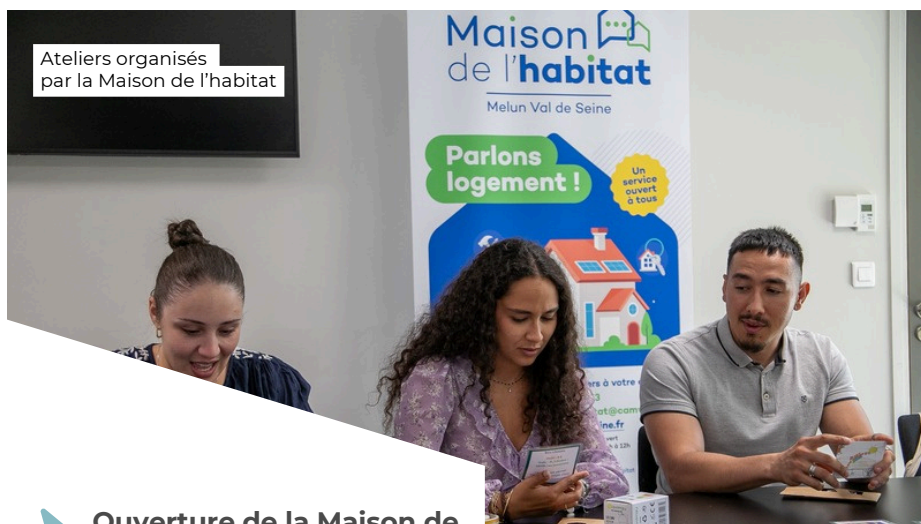


Façade du 41 rue Saint-Aspaut à Melun avant l'opération de réhabilitation prévue dans le cadre de l'OPAH-RU

LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

Dans le cadre de sa compétence « Équilibre social de l'Habitat », la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine intervient sur plusieurs axes complémentaires :

- La construction de logements : financement et coordination de la production de logements dans le secteur public et suivi de la production des logements privés ;
- Le pilotage des attributions et de la gestion de la demande de logements sociaux ;
- Le nouveau programme de rénovation urbaine ;
- L'hébergement d'urgence et temporaire ;
- L'habitat des gens du voyage ;
- L'amélioration de l'habitat privé.



► Ouverture de la Maison de l'Habitat "hors les murs"

La Maison de l'Habitat Melun Val de Seine a ouvert en juin 2025. Ce lieu d'accueil du public a vocation à répondre, conseiller et orienter les habitants sur tous les sujets liés au logement et à l'habitat, en particulier sur la rénovation énergétique.

Ouvert à l'ensemble des résidents des 20 communes du territoire, ce guichet unique permet d'apporter un conseil indépendant et neutre aux ménages et contribue à la massification de la rénovation énergétique, priorité nationale et communautaire.

► Financement des travaux de rénovation énergétique : une nouvelle année exceptionnelle

Dans le cadre de sa délégation des aides à la pierre, la CAMVS distribue les subventions de l'Agence nationale de l'habitat qui financent principalement les travaux de rénovation énergétique en logement individuel et en copropriété. En complément, la Communauté accorde aux ménages modestes et très modestes ainsi qu'aux copropriétés, des aides sur fonds propres dans le cadre du dispositif Mon Plan Rénov'.

L'accentuation de la politique de rénovation énergétique de la CAMVS et les évolutions des aides de l'Anah se sont traduites en 2025 par une forte hausse du nombre de ménages accompagnés : 114 ménages ont bénéficié d'un financement pour la rénovation énergétique de leur logement individuel, contre 74 en 2024. Les aides à l'adaptation des logements au vieillissement et au handicap ont également progressé, avec 51 ménages subventionnés en 2025, contre 28 en 2024.

Les montants des aides de l'Anah distribuées par la CAMVS se sont établis à près de 9 M€ en 2025, auxquels s'ajoutent plus de 700 000 € d'aides propres de la Communauté.

► Construction de logements sociaux et diversification de l'offre

Dans le cadre de la délégation des aides à la pierre, la CAMVS a poursuivi sa politique de production de logements sociaux afin d'accompagner les communes dans l'atteinte de leur objectif de 25 % de logements sociaux. Par ailleurs, la Communauté a délivré un agrément pour la construction d'une résidence étudiante de 130 logements à Melun, sur le site de l'ancien cinéma boulevard Chamblain.

LES FAITS MARQUANTS

EN CHIFFRES

63 250

logements sur le territoire, avec 48 % de propriétaires occupants

559 471€

mobilisés pour le financement des travaux d'amélioration de l'habitat dans le cadre du dispositif Mon Plan Rénov'

302

logements du parc privé financés pour leur réhabilitation, avec 8 496 182 € d'aides de l'Anah

248

nouveaux logements sociaux agréés et financés, pour un montant total de 437 600 €

Élaboration du 2e Plan partenarial de gestion de la demande

Le 2e Plan Partenarial de Gestion de la Demande de logement social et d'Information des Demandeurs a été élaboré avec l'ensemble des acteurs du logement social du territoire. Ce plan vise à garantir une meilleure information des demandeurs, à renforcer l'efficacité et l'équité dans la gestion des demandes et à permettre aux ménages de mieux comprendre les règles d'attribution et les délais de satisfaction.

Son élaboration intervient dans un contexte de tension croissante sur le logement social, marqué par l'augmentation du nombre de demandeurs — 10 315 en 2025 — et la baisse des attributions, limitées à 1 041 en 2025.

Réhabilitation du centre ancien de Melun et accompagnement des copropriétés

L'OPAH-RU du centre ancien de Melun s'est poursuivie avec le financement de travaux importants dans trois copropriétés dégradées ainsi que des travaux d'urgence dans trois autres copropriétés. Cette opération s'inscrit dans le dispositif « Action Cœur de Ville ».

Des avancées significatives ont également été enregistrées dans le traitement des copropriétés fragiles, avec la prorogation du plan de sauvegarde de la copropriété Plein Ciel au Mée-sur-Seine et la poursuite du dispositif opérationnel de recyclage de la copropriété Gaillardon à Melun, en vue de sa démolition après acquisition de l'ensemble des lots.



Démolition de la tour Lorient à Melun

Démarrage opérationnel du NPNRU sur les quartiers nord de Melun

Le Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine (NPNRU), piloté par la Communauté d'Agglomération, est entré dans sa phase opérationnelle en 2025. La transformation des Hauts de Melun a débuté avec la démolition par grignotage de la tour Lorient par Habitat 77.

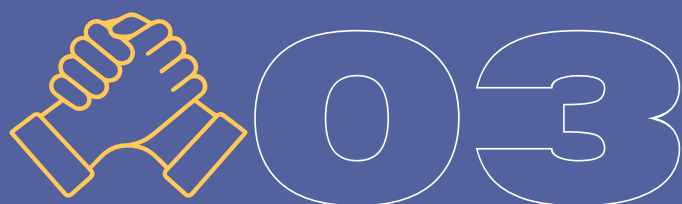
L'année 2025 a également permis de finaliser les relogements des ménages concernés par les 431 logements destinés à la démolition, dont 90 % ont été relogés sur le territoire de la CAMVS.

LES PERSPECTIVES 2026

- Lancement de l'élaboration du 5e Programme Local de l'Habitat (PLH) ;
- Ouverture de la Maison de l'Habitat dans des locaux dédiés ;
- Poursuite de la montée en puissance de la dynamique de rénovation énergétique ;
- Poursuite de l'OPAH-RU sur le centre ancien de Melun ;
- Poursuite du plan de sauvegarde de la copropriété Plein-Ciel ;
- Financement du déficit foncier de la copropriété Gaillardon à Melun ;
- Elaboration de la 2e Convention Intercommunale d'Attributions des logements sociaux (CIA).



CULTIVER LA cohésion du territoire



**Politique de la
ville**

Page 32



Culture

Page 36



Sport

Page 40



**Université
Inter-âges**

Page 44

#3 Cultiver la cohésion du territoire

Politique de la Ville



Dans le cadre de sa compétence « politique de la ville », la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine a poursuivi en 2025 son action de réduction des inégalités sociales et territoriales au bénéfice des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Cette mission, pilotée par la Direction Politique de la Ville et Insertion (DPVI), rattachée à la Direction de la Cohésion du Territoire, s'inscrit dans les objectifs du Contrat de Ville « Engagement Quartiers 2030 », signé le 29 mars 2024 pour une durée de six ans. Elle mobilise une équipe d'une vingtaine d'agents et s'appuie sur de nombreux partenaires : État, Région, Département, villes, CAF, associations et acteurs locaux. L'action de la DPVI se déploie autour de quatre grands axes :

- La réussite éducative et la lutte contre le décrochage scolaire ;
- L'accès à l'emploi et l'insertion professionnelle des publics les plus éloignés ;
- L'accès à la prévention et aux soins en matière de santé
- La cohésion sociale, la solidarité et l'intégration

Chaque année, la DPVI lance un appel à projets associatif afin de soutenir des actions de proximité sur ces thématiques. En 2025, 200 projets ont ainsi été menés pour un montant total d'intervention de 1 035 000 € porté par la CAMVS.

LA
**COMMUNAUTÉ
EN ACTIONS**

► Accès à la prévention et aux soins

L'année 2025 a été marquée par la signature du nouveau Contrat Local de Santé (CLS) 2025-2028, intégré au projet de territoire Ambition 2030, qui a permis de renouveler et de renforcer la mobilisation partenariale en matière de santé.

L'Agglomération a également poursuivi son soutien à l'installation de professionnels de santé en développant le nombre de bourses indemnitaires attribuées aux étudiants en médecine : cinq bourses supplémentaires ont été attribuées à la rentrée 2025-2026. De nombreuses actions d'accès à la prévention et aux soins ont par ailleurs été menées tout au long de l'année en lien avec les associations de quartier et les services municipaux : Rencontres de la santé, actions « santé des jeunes, santé pour tous » ou encore lutte contre la précarité alimentaire à travers « Mon panier, ma santé ». Dans le prolongement du CLS et de l'étude de structuration de la filière santé lancée en 2023-2024, la CAMVS a acté en 2025 la création d'un pôle santé directement rattaché à la Direction de la Cohésion du Territoire et le lancement d'une démarche d'attractivité à destination des professionnels de santé.



Signature des contrats des étudiants en médecine

► Réussite éducative et lutte contre le décrochage scolaire

La Communauté d'Agglomération a poursuivi en 2025 le déploiement de ses quatre programmes phares, véritables clés de voûte de la réussite éducative des jeunes les plus fragilisés :

- Le Programme de Réussite Éducative (PRE), qui met en place des parcours éducatifs personnalisés en lien avec les établissements scolaires et les partenaires du territoire sur les villes de Melun, Le Mée-sur-Seine et Dammarie-lès-Lys ;
- Le Bus de la réussite éducative a proposé, sur l'ensemble du territoire, des ateliers de sensibilisation et de prévention autour des conduites addictives, du harcèlement scolaire et des usages des écrans et des réseaux sociaux ;
- Le programme de lutte contre le décrochage scolaire « Alternative suspension » a accompagné 70 jeunes temporairement exclus de leur établissement, avec un accompagnement individualisé en vue de leur réintégration. Le dispositif doit évoluer fortement à partir de 2026-2027 avec une capacité d'accueil portée jusqu'à 200 places ;
- La Cité Éducative de Melun, Le Mée-sur-Seine et Dammarie-lès-Lys a développé, soutenu et coordonné une soixantaine d'actions collectives d'éducation artistique, sportive, culturelle et environnementale à destination des jeunes de 0 à 25 ans, avec 7 000 jeunes impactés en 2025.

363

jeunes de 0 à 16 ans accompagnés dans le cadre du Programme de Réussite Éducative

23

étudiants en médecine bénéficiaires d'une bourse à l'installation durable sur le territoire



EN CHIFFRES



Accès à l'emploi, insertion professionnelle et création d'activité

En 2025, la DPVI a également mené de nombreuses actions en faveur de l'insertion professionnelle et de l'emploi des publics fragilisés.

- Le dispositif de la Cité de l'emploi et le lancement des « Matinales de l'insertion » ont permis de favoriser le partage de compétences entre acteurs locaux autour de thématiques clés comme le handicap ou la santé mentale au travail ;
- Le Programme Régional d'Insertion pour la Jeunesse (PRIJ) a permis l'accompagnement de 35 jeunes parmi les plus éloignés de l'emploi, dans une logique de parcours sur mesure ;
- Le soutien aux structures d'insertion par l'activité économique — Travail Entraide, ADSEA-PIJE, Initiatives 77 — a permis l'accompagnement spécifique et l'embauche de 200 demandeurs d'emploi bénéficiaires de minima sociaux ;
- Le soutien à la Mission Emploi Insertion Melun Val de Seine et à l'École de la Deuxième Chance de Seine-et-Marne a permis l'accompagnement socioprofessionnel de 1 500 jeunes de l'agglomération ;
- Dans le cadre du programme national Entrepreneurat Quartiers 2030, la CAMVS a poursuivi son action d'accompagnement à la création d'activité à travers le Centre d'Affaires dans les Quartiers et le déploiement d'un CitéLab, en partenariat avec l'association Initiative Melun Val de Seine.

Cohésion sociale, solidarité et intégration

L'année 2025 a également été marquée par la redynamisation du Fonds de Participation des Habitants (FPH), destiné à soutenir des projets citoyens de moins de 1 000 €, ainsi que par le lancement du nouveau Fonds pour l'Initiative Associative (FIA), consacré aux projets compris entre 1 000 et 2 000 €. Une quinzaine de projets ont ainsi été soutenus.

La DPVI a par ailleurs poursuivi le développement d'actions d'accompagnement à la parentalité, dans et hors quartiers prioritaires, en soutenant le tissu associatif local et en mettant en œuvre des actions ciblées comme « Jeux en familles » ou « Entre Paren'thé ».



Le déploiement du dispositif Micro-Folie au-delà des QPV et des établissements scolaires s'est renforcé avec des interventions nouvelles à l'hôpital, en Ehpad ou encore en lien avec la Croix-Rouge. Enfin, le lancement du Contrat Territorial pour l'Accueil et l'Intégration des étrangers en situation régulière (CTAI) a permis le développement d'actions de formation, d'accès aux soins, au logement et à l'emploi à destination de 850 bénéficiaires d'un Contrat d'Intégration Républicaine ressortissants de l'agglomération.

EN CHIFFRES

1 535

jeunes de la CAMVS
accompagnés dans
le cadre d'un
parcours
d'insertion
professionnelle
personnalisé

LES PERSPECTIVES 2026

EN CHIFFRES

3 320

personnes
bénéficiaires des
services de la
Micro-Folie soit
plus de 800 de plus
qu'en 2024

117

porteurs de projets
de création
d'activité
accompagnés.

L'année 2026 sera consacrée au déploiement et à la consolidation des actions engagées, autour de quatre grandes orientations :

-En matière d'éducation :

Renforcement de l'implication de l'Agglomération dans la dynamique Cité Éducative, déploiement des actions du Bus de la réussite et mise en œuvre du nouveau programme « Cap Jeunes » pour les élèves temporairement exclus ;

-En matière d'insertion professionnelle et de création d'activité :

Renforcement des actions du programme national Entrepreneuriat Quartiers 2030 et lancement du réseau local « Cap entrepreneuriat » ;

-En matière de santé :

Développement du nouveau pôle santé au sein de la DCT et poursuite de la démarche d'attractivité territoriale à destination des professionnels de santé ;

-En matière de cohésion sociale et d'intégration :

Déploiement du Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration à travers de nouvelles actions d'accompagnement à la maîtrise de la langue, à l'accès aux soins et à l'emploi.

#3 Cultiver la cohésion du territoire

Culture



Concert inter-lycées 2025

LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

La politique culturelle communautaire se déploie à travers plusieurs champs d'intervention complémentaires :

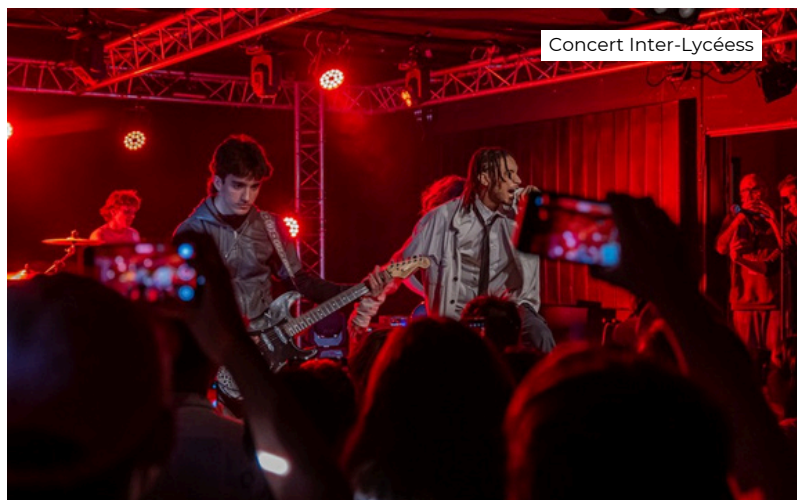
- L'éducation artistique et culturelle dans les lycées de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine ;
- La promotion de groupes musicaux issus des lycées et de jeunes artistes du territoire ;
- La gestion et le développement d'un orchestre symphonique et de formations orchestrales, ainsi que l'organisation de concerts ;
- L'organisation d'événements dans le champ des musiques actuelles ;
- La communication culturelle avec les communes ;
- La gestion de la billetterie informatisée en réseau ;
- L'organisation de séances de cinéma en plein air sur le territoire communautaire ;

LES FAITS MARQUANTS

▶ Concert Inter-lycées : révéler les talents du territoire

Mené tout au long de l'année scolaire, le dispositif Concert Inter-lycées permet aux lycéens de découvrir les équipements culturels du territoire tout en bénéficiant d'un accompagnement artistique et technique. Il contribue également à renforcer la fréquentation de ces lieux par les jeunes publics.

Le partenariat noué avec des festivals tels que Rock en Seine, La Douve Blanche ou Les Affolantes offre aux élèves l'opportunité d'être programmés dans des événements professionnels. Depuis l'année dernière, les lycéens participent également à des ateliers graphiques et photographiques, qui les conduisent à concevoir des supports de communication et à réaliser des photographies de scène ou des portraits d'artistes.



▶ Cinéma en plein air : une programmation estivale qui fédère

La programmation de cinéma en plein air a de nouveau rencontré un vif succès auprès du public et des communes participantes. Au-delà de l'offre culturelle proposée, ces séances permettent de mettre en valeur les sites patrimoniaux du territoire.

En 2025, 17 communes ont accueilli une projection : Boissettes, Boissise-la-Bertrand, Saint-Fargeau-Ponthierry, Dammarie-lès-Lys, La Rochette, Maincy, Rubelles, Melun, Boissise-le-Roi, Livry-sur-Seine, Vaux-le-Pénil, Voisenon, Seine-Port, Montereau-sur-le-Jard, Saint-Germain-Laxis, Limoges-Fourches et, pour la première fois, Villiers-en-Bière.



▶ L'éducation artistique et culturelle dans les lycées

La Communauté a poursuivi en 2025 ses actions d'éducation artistique et culturelle au sein des lycées du territoire à travers 39 conférences et ateliers autour de thématiques variées — musique classique, musiques actuelles, slam —, 5 concerts de la Camerata, 3 concerts en mini-tournée dans les établissements et 2 représentations du spectacle Peace & Lobe.

EN CHIFFRES

1 900

élèves bénéficiaires
des actions
culturelles et
artistiques dans les
lycées

2 400

entrées aux 16
séances de cinéma
en plein air
organisées dans les
communes



L'Orchestre Melun Val de Seine
à l'Eglise de Boissettes

L'Orchestre Melun Val de Seine poursuit son rayonnement

L'Orchestre Melun Val de Seine poursuit sa mission de diffusion du répertoire classique au bénéfice des communes du territoire. Chaque concert réunit autour de 40 musiciens, dont 16 professionnels. Au cours de la saison 2024-2025, l'Orchestre a donné trois concerts : le 1er décembre au Mée-sur-Seine, le 9 mars à Vaux-le-Pénil et le 15 juin à Boissettes.

Résidence artistique : une deuxième édition au plus près des habitants

Conçue pour soutenir les communes rurales, la deuxième résidence artistique menée en partenariat avec Act'art et la DRAC s'est déroulée à Rubelles, au centre du Jard à Voisenon et à Vaux-le-Pénil. Animée par la Compagnie IN FINE, elle s'est déployée sur 26 journées d'intervention entre février et juin 2025. Habitants, écoliers, pensionnaires du centre du Jard et structures culturelles, dont le conservatoire de musique de Vaux-le-Pénil, ont participé à la création artistique à travers des ateliers de peinture, de création musicale, de chorégraphie, de costume, d'écriture et de danse aérienne. Les restitutions publiques ont eu lieu le 17 avril au centre du Jard, le 6 juin à Rubelles et le 20 juin à Vaux-le-Pénil.



Concert des classes orchestre et CHAM

Classes orchestre et CHAM : la jeunesse à l'honneur

Pour sa troisième édition, le projet réunissant les classes-orchestre et classes à horaires aménagés musique (CHAM) a rassemblé les élèves de l'école Simone Veil et du collège Frédéric Chopin à Melun, ainsi que ceux du collège Elsa Triolet et du lycée George Sand au Mée-sur-Seine.

Porté par la Cité Éducative Melun – Le Mée-sur-Seine – Dammarie-lès-Lys, ce projet artistique et culturel s'appuie sur une coopération étroite entre l'Éducation nationale et les collectivités locales. Les 172 élèves musiciens ont présenté un concert sur la scène de l'Escale, avec deux représentations : l'une à destination des scolaires, l'autre ouverte aux familles et au grand public.

► Une billetterie communautaire au service de la visibilité de l'offre culturelle

La billetterie communautaire a ouvert le 24 juin, accompagnée comme chaque année de la diffusion de la plaquette culturelle à la mi-juin. Les communes de Melun, Le Mée-sur-Seine, Dammarie-lès-Lys, Saint-Fargeau-Ponthierry, Vaux-le-Pénil, ainsi que la CAMVS, ont présenté leur saison culturelle auprès des abonnés, des publics ciblés ainsi qu'auprès des collèges et lycées du territoire.

► Soutien aux équipements culturels communaux

La Communauté d'Agglomération a poursuivi en 2025 son soutien aux équipements culturels communaux au titre des charges de centralité. Sont notamment concernés la médiathèque de Melun, la ludothèque de Vaux-le-Pénil ainsi que les conservatoires et écoles de musique de Melun, Le Mée-sur-Seine, Dammarie-lès-Lys, Vaux-le-Pénil, Saint-Fargeau-Ponthierry et Boissise-le-Roi. L'enveloppe globale de fonds de concours allouée en 2025 s'élève à 635 336 €.

EN CHIFFRES

671

entrées au total
pour les 3 concerts
de l'Orchestre
Melun Val de Seine

21 864

billets édités sur la
saison 2024/2025
contre 17 631 billets
sur la saison
2023/2024

LES PERSPECTIVES 2026

- Éducation artistique et culturelle dans les lycées : la jeunesse demeurera l'axe central de la politique culturelle communautaire, avec un renforcement des projets artistiques à destination des lycéens ;
- Musiques actuelles et jeune scène locale : les actions de promotion seront reconduites, avec le retour des Amplifiés sur la scène du Chaudron et le déploiement des Lycées Amplifiés dans plusieurs communes ;
- Manifestations culturelles à destination des communes : les séances de cinéma en plein air et les concerts de l'Orchestre Melun Val de Seine seront maintenus ;
- Promotion de l'offre culturelle : un travail sera mené avec les communes concernées pour identifier les supports de communication les plus pertinents afin de toucher un public élargi ;
- Résidences artistiques et coordination territoriale : une réflexion sera engagée sur les prochaines résidences artistiques et sur la création d'un groupe de travail culture au sein de la Direction de la Cohésion du Territoire ;
- Soutien financier aux équipements culturels : la Communauté poursuivra son accompagnement aux équipements présentant un rayonnement intercommunal.

#3 Cultiver la cohésion du territoire

Sport

Sport Passion Beach Tennis à Melun



La politique sportive de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine (CAMVS) se veut structurante et complémentaire de l'action des communes. Elle s'exerce autour de trois axes majeurs :

- Les équipements sportifs, avec la gestion et l'exploitation de la patinoire de la Cartonnerie, le soutien aux travaux d'investissement pour la réhabilitation des salles multisports communales et la participation aux charges de fonctionnement des piscines du territoire ;
- Le soutien au mouvement sportif, via le contrat d'objectifs avec le Cercle d'Escrime Melun Val de Seine et les aides apportées aux équipes de niveau national ainsi qu'aux athlètes de haut niveau ;
- L'animation sportive et l'événementiel, à travers notamment le dispositif estival d'initiation sportive « Sport Passion » et l'organisation de la randonnée annuelle « Rando du Val de Seine ».

LA
**COMMUNAUTÉ
EN ACTIONS**

LES FAITS MARQUANTS

EN CHIFFRES

70 000

entrées publiques
payantes à la
patinoire

439 130€

au profit du
fonctionnement des 4
piscines municipales
de l'Agglomération

466

stages hebdomadaires
réservés pour Sport
Passion, soit un taux de
fréquentation de 83 % et
un taux de 90 % de
familles satisfaites ou très
satisfaites des services
proposés

+33%

de fréquentation de la
Rando Val de Seine
comparé à 2024

La patinoire, un équipement sportif et de loisirs incontournable

Avec 70 000 entrées publiques payantes, la patinoire communautaire confirme en 2025 sa très forte attractivité et maintient un niveau de fréquentation élevé pour la deuxième année consécutive. La part des usagers issus du territoire communautaire a progressé de 10 % par rapport à l'année précédente sur les séances publiques, reflet d'une exploitation dynamique et d'une communication plus ciblée.

Les deux clubs dammariens résidents, de patinage artistique et de hockey sur glace, ont poursuivi leur développement avec plus de 2 000 heures annuelles dédiées à leurs activités. Le planning d'occupation de l'équipement a trouvé un équilibre durable entre la pratique de loisirs et la pratique de haut niveau, avec notamment les patineurs du Club des Sports de Glace et l'équipe première de hockey des Caribous de Seine-et-Marne, évoluant au niveau national.

Réhabilitation des salles multisports : investir pour le confort et la sécurité des pratiquants

Engagé en 2018 et doté d'une enveloppe de 3 millions d'euros, le dispositif de financement des travaux de rénovation des gymnases et des salles polyvalentes à dominante sportive de l'Agglomération s'est poursuivi en 2025. Parmi les opérations emblématiques figure la réhabilitation du Complexe sportif évolutif couvert – Espace Tettamanti à Saint-Fargeau-Ponthierry.

Grâce à un fonds de concours de 586 000 €, représentant près de 30 % du coût total du projet, la commune a pu moderniser cet équipement en agissant sur plusieurs volets tels que l'amélioration des performances énergétiques, la mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, la rénovation des vestiaires, des douches et des sanitaires ou encore la création de locaux de stockage pour le matériel sportif.

À la fin de l'année 2025, 13 projets de réhabilitation ont été achevés sur les 16 financés depuis le lancement du dispositif.



Réhabilitation de l'espace G. Tettamanti
de Saint-Fargeau-Ponthierry

Le Cercle d'Escrime Melun Val de Seine confirme son rang

Dans la continuité de la dynamique post-JO de Paris 2024, le Cercle d'Escrime Melun Val de Seine (CEMVS), club phare de l'Agglomération, a de nouveau brillé aux niveaux national et international avec plus de 31 qualifications acquises en championnats de France individuels, des catégories M15 aux Seniors ;

- le titre de champion de France Senior par équipe au fleuret masculin pour Eliot Chagnon, Paul-Antoine De Badts, Wallerand Roger et Gergo Szemes ;
- le titre de vice-champion de France Senior au fleuret individuel masculin pour Enzo Lefort ;
- la médaille de bronze au fleuret individuel masculin Senior pour Eliot Chagnon ;
- les titres de champion de France et de vice-champion de France au fleuret individuel masculin en M23 pour Paul-Antoine De Badts et Eliot Chagnon ;
- le titre de vice-championne de France au fleuret individuel féminin en M23 pour Emma Mika

- les résultats remarquables de Pauline Ranvier, vice-championne d'Europe et du monde par équipes avec la France, et vice-championne du monde en individuel au fleuret.

Fort de ces résultats, fruits d'un partenariat exemplaire de plus de vingt ans, la CAMVS a reconduit le contrat d'objectifs avec le CEMVS pour trois saisons supplémentaires, jusqu'aux Jeux Olympiques de 2028.

Ce partenariat permet également de poursuivre les interventions d'apprentissage de l'escrime en milieu scolaire, au bénéfice de plus de 80 classes et de plus de 2 000 élèves des écoles primaires de l'Agglomération, ainsi que l'organisation des compétitions nationales et internationales qui participent au rayonnement du territoire.



Les Etoiles du Fleuret au Musée aéronautique et spatial Safran

Rando du Val de Seine
2025



La Rando du Val de Seine s'installe durablement

L'année 2025 a confirmé l'ancrage de la Rando du Val de Seine parmi les événements communautaires de la rentrée. Conçue pour valoriser le cadre de vie et les richesses naturelles, touristiques, culturelles et historiques du territoire, avec la Seine comme fil conducteur, sa deuxième édition s'est tenue le 28 septembre 2025 en partenariat avec le Comité départemental de la randonnée pédestre (CODERANDO 77) et l'Office de Tourisme Melun Val de Seine.

“

La Rando du Val de
Seine s'ancore
comme un
événement
communautaire de
la rentrée.

”

Rando du Val de Seine 2025



Les objectifs pour 2026 sont :

- Reconduire et capitaliser sur les points forts de la Rando du Val de Seine ;
- Lancer les opérations d'évaluation et de renouvellement du contrat de concession de service public pour la gestion et l'exploitation de la patinoire communautaire ;
- Accompagner et conseiller le nouvel exécutif communautaire dans l'évaluation et la poursuite de la politique sportive communautaire ;
- Poursuivre la modernisation des services offerts aux usagers, notamment avec le paiement en ligne pour Sport Passion, et renforcer la dimension transversale de la politique sportive au sein de la Direction Cohésion du Territoire et plus largement au service du projet de territoire Ambition 2030.

Près de 2 000 participants ont pris part à l'événement, soit environ 500 de plus qu'en 2024. Quatre parcours étaient proposés cette année : 5, 10, 16 et 25 km. Avec 75 % de participants issus de Seine-et-Marne, la quasi-totalité des communes de l'Agglomération représentées et un fort niveau de satisfaction, la manifestation confirme son potentiel de développement.

Installé place Saint-Jean, récemment réaménagée, le village a réuni une vingtaine d'exposants qui ont pu faire découvrir leurs savoir-faire et leurs productions locales dans une ambiance conviviale et festive.

LES PERSPECTIVES 2026

#3 Cultiver la cohésion du territoire

Université Inter-Âges (UIA)

Conférence inaugurale de
Benjamin Morel

Rattachée à la Direction de la Cohésion du Territoire, l'Université Inter-Âges Melun Val de Seine contribue, depuis 1999, à l'accès à la culture et aux savoirs pour toutes et tous sans conditions d'âge ou de niveau d'étude. Elle accueille près de 700 étudiants et s'appuie sur des intervenants experts et reconnus dans leurs domaines. Les thématiques proposées lors des cours et conférences sont variées : culture, sciences, environnement, histoire, sport ou encore musique. Aucun diplôme n'est délivré : l'ambition est avant tout de transmettre, de nourrir la curiosité, de maintenir le lien social et de favoriser le bien vieillir.

L'UIA poursuit ainsi plusieurs objectifs :

- Être à la croisée du savoir et du lien social ;
- Permettre à toutes et tous d'acquérir ou de compléter des connaissances ;
- Rester au cœur de son époque et de l'actualité ;
- Conserver et développer une activité intellectuelle et sociale ;
- Favoriser des activités intergénérationnelles et conviviales afin de lutter contre l'isolement.

Le bilan 2025 confirme l'attachement du public à ce service, avec 91 % des étudiants qui souhaitent poursuivre les activités proposées.

LA
COMMUNAUTÉ
EN ACTIONS



Les évènements

- **Le 16 mai 2025** : Une représentation de théâtre par le groupe de théâtre des étudiants de l'UIA s'est produite à la médiathèque L'Astrolabe devant une salle comble. La représentation, intitulée « Femmes et hommes : une communication à géométrie variable », a témoigné du dynamisme des ateliers proposés et de l'implication des participants.
- **Le 13 juin 2025** : Une première fête de fin d'année placée sous le signe du partage a été organisée par l'UIA. Ce temps fort a réuni étudiants et enseignants autour d'un moment de convivialité, rythmé par des démonstrations d'activités, des expositions de réalisations d'étudiants et des temps d'échanges. Cette journée a illustré l'esprit de l'Université Inter-Âges : un lieu d'apprentissage, mais aussi de rencontre, de transmission et de valorisation des parcours de chacun.
- **Le 6 septembre 2025** : Journée porte ouverte de l'UIA organisée en parallèle du Forum des associations et du Forum des sports. Ce rendez-vous a permis aux usagers de rencontrer les enseignants, de découvrir les locaux, d'échanger avec les intervenants et, pour beaucoup, de s'inscrire ou de se réinscrire aux activités proposées.



Des outils et des salles modernisés

En septembre 2025, l'UIA a engagé une modernisation de ses équipements avec le renouvellement d'outils informatiques et pédagogiques de nouvelle génération. Cette évolution vise à améliorer les conditions d'accueil, d'apprentissage et d'organisation des activités.



Des fils rouges qui donnent une cohérence à l'année

La programmation 2025 s'est construite autour de deux fils rouges : le développement durable et l'écologie, d'une part, et la France et ses régions, d'autre part. Ces thématiques ont permis de donner une cohérence d'ensemble aux activités tout en favorisant l'ouverture culturelle et la curiosité des étudiants.



Beaucoup de choix et de qualité, grande disponibilité de tout le personnel. Merci à tous.



EN CHIFFRES

680

étudiants au 31 décembre 2025

140

disciplines enseignées à l'UIA

56

conférences à l'UIA en 2025

LES
PERSPECTIVES
2026

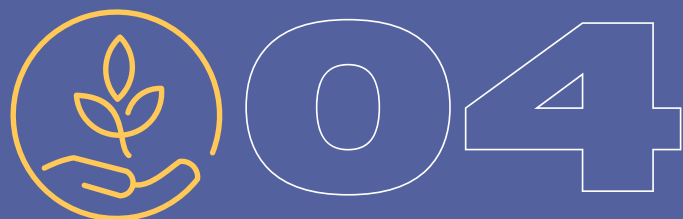


Atelier peinture

- Poursuivre la modernisation des outils, avec le changement de logiciel métier permettant l'inscription et le paiement en ligne ;
- Aller à la rencontre d'un public plus large en délocalisant certaines conférences sur d'autres communes que Melun ;
- Renforcer la collaboration avec le service Culturel de la CAMVS ;
- Accroître la visibilité de l'UIA afin d'améliorer son rayonnement sur l'ensemble du territoire.



PRÉSERVER l'environnement



Eau potable

Page 48



**Assainissement
et gestion des
eaux pluviales**

Page 51



**Gestion des
milieux
aquatiques et
préventions des
inondations**

Page 55



**Collecte et
traitement des
déchets**

Page 57

#4 Préserver l'environnement

Eau Potable



L'Agglomération exerce la compétence eau potable sur le territoire. Le service eau potable assure les missions essentielles au travers de ces délégations de service public (DSP) :

- Captage de l'eau souterraine par des forages ou de l'eau de surface en Seine ;
- Traitement de l'eau (en fonction de la qualité de l'eau prélevée) ;
- Stockage de l'eau dans les réservoirs (châteaux d'eau) ;
- Transport et distribution à travers le réseau d'eau potable ;
- Suivi de l'exploitation du système d'eau potable, soit le contrôle et les interactions avec le délégataire, les communes et l'ensemble des usagers ;
- Instruction et délivrance des avis d'urbanisme, des demandes de raccordement au réseau public d'eau potable et des rétrocessions de réseaux privés ;
- Réalisation des études prospectives (Schéma Directeur, aire d'alimentation de captage...) ;
- Renouvellement et entretien des réseaux et des ouvrages.

LA
**COMMUNAUTÉ
EN ACTIONS**

LES FAITS MARQUANTS

► Harmonisation du service et convergence du tarif

La politique de regroupement des périmètres des DSP, initiée en 2022, continue avec la nouvelle DSP dite OUEST (7 communes), attribuée en novembre 2024 pour une durée de 10 ans à partir de janvier 2025. Ces regroupements offrent un niveau de service et un tarif délégataire unique.

L'Agglomération a poursuivi en 2025 l'actualisation de la convergence du tarif de l'eau et de l'assainissement dans un objectif d'un même tarif de l'eau à échéance 2032 pour un même service tout en améliorant le taux de renouvellement des réseaux.

► Poursuite de la mise en oeuvre active du programme du schéma directeur de l'eau

Le Schéma Directeur de la CAMVS définit un programme d'investissements pour assurer la gestion de ses infrastructures et améliorer le service rendu à l'utilisateur.

Ses objectifs principaux sont de donner une vision d'ensemble sur la pérennisation des infrastructures de l'eau potable, permettre d'identifier les problématiques à venir, et réaliser une planification à long terme des investissements nécessaires.



L'usine d'eau potable
de Boissise-la-Bertrand

EN CHIFFRES

2 000 000€
d'investissement

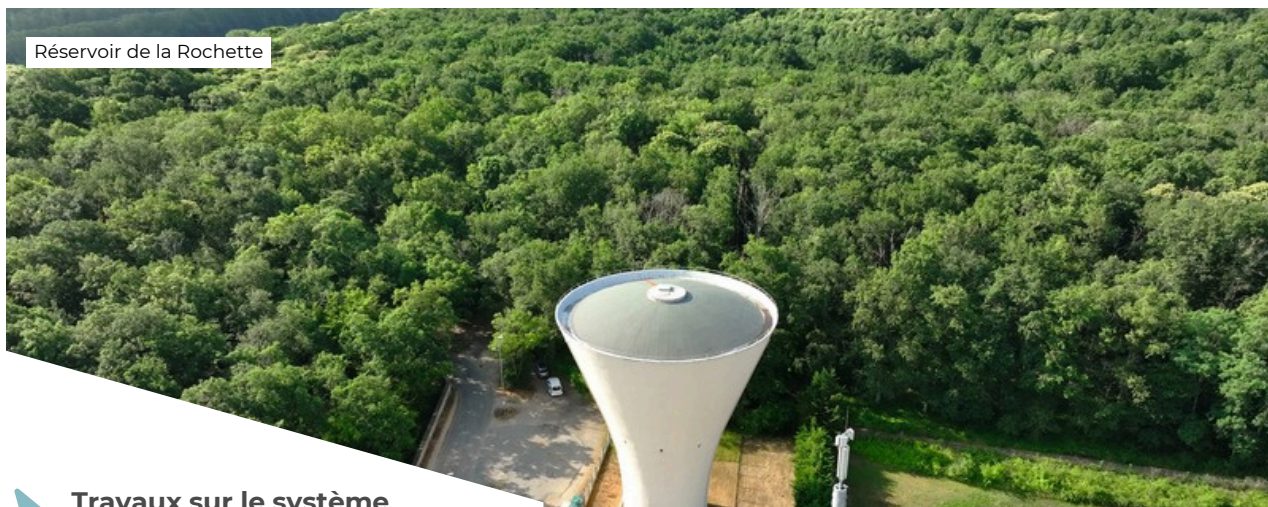
18
points de
prélèvement d'eau

610km
de réseaux d'eau
potable

2,79 HT/m³
le tarif moyen pour
une facture de
120m³

2
unités de
production d'eau
potable

Réservoir de la Rochette



Travaux sur le système d'eau potable

Les réservoirs de Montaigny sont des ouvrages stratégiques de stockage pour l'ensemble de l'Agglomération. Dans le cadre des études prospectives, il a été démontré la nécessité de les démolir et de reconstruire un ouvrage unique de plus grande capacité de stockage. Les opérations de démolition des réservoirs désaffectés R1 et R2 ont démarré décembre 2025 pour une durée d'environ 17 mois.

Des travaux de renouvellement de réseau ont également été réalisés en 2025 dont : Rue d'Egrefin à Vaux-le-Pénil, Rue Daubigny à la Rochette, Place de l'Ermitage, Avenue Armand de la Rochette et Charles Péguy à Melun. Ces renouvellements progressifs ont pour but l'optimisation du rendement des réseaux d'eau potable et surtout de lutter efficacement contre les fuites.

De plus, dans le cadre des travaux préalables au déploiement du TZEN2 à Melun, la CAMVS a réalisé les travaux Avenue Gambetta, Place de l'Ermitage, Avenue Armand de la Rochette sur 610 ml.

LES
PERSPECTIVES
2026

- **Protection de la ressource en eau** : L'Agglomération est en cours de mise en place et de renouvellement de procédure de Déclaration d'Utilité publique (DUP) pour certains points de captages d'eau. Les procédures de 3 forages (La Rochette, Dammarie-les-Lys et Villiers-en-Bière) devraient être finalisées en 2026. L'Agglomération s'est engagée depuis 2022 dans le Contrat de Territoire Eau Climat (CTEC) Champigny couvrant une partie de son territoire. Afin d'harmoniser la démarche sur l'ensemble de son territoire, l'Agglomération va lancer en 2026 une étude sur l'alimentation de ces captages non inclus au périmètre du CTEC Champigny. Celle-ci permettra de mettre en place des mesures de protection de la ressource complémentaires à celles déjà mises en œuvre.
- **Travaux sur les réservoirs ou châteaux d'eau potable** : Les travaux de réhabilitation des réservoirs de Tilly à Saint-Fargeau-Ponthierry vont commencer en 2026. La réhabilitation de ces ouvrages a des enjeux techniques d'amélioration de l'étanchéité et de sécurisation des ouvrages et de l'alimentation de la commune de Saint-Fargeau-Ponthierry. Ces travaux seront également l'occasion d'un embellissement de ces ouvrages sur la thématique de l'eau.

L'année 2026 initiera enfin la construction du nouveau réservoir de Montaigny à Melun, pour une capacité de 2 350 m³ permettant la sécurisation de la moitié du territoire de l'Agglomération mais également des collectivités voisines qui sont alimentées par les installations de l'Agglomération. Les réservoirs de La Rochette dits « 6000 » verront le lancement des études préalables aux travaux (diagnostics et maîtrise d'œuvre) en 2026 en vue de leur réhabilitation en 2027. Ces réservoirs sont stratégiques pour la zone Sud de Seine de l'Agglomération.

- **Travaux sur le réseau d'eau potable** : Le projet TZEN 2 se poursuit sur le territoire melunais et nécessite des interventions préalables de renouvellement et dévoiement des réseaux. Les nouvelles opérations de 2026 auront lieu sur la rue de Voisenon à Melun. Dans le cadre de la gestion patrimoniale (réseau vétuste, défaillant et/ou fuyard) et du respect du schéma directeur, 3,5 km de réseaux sont identifiés en renouvellement (rue du Bois Coulant à La Rochette, rue du château à Limoges-Fourches, rue Jean Méchet au Mée Sur Seine, route de Livry à Vaux-Le-Pénil), rue Grande à Voisenon ou encore rue des 3 Tilleuls à Vaux-Le-Pénil et le lancement des études pour la création 4 km de réseaux pour sécuriser l'approvisionnement de la commune de Saint-Fargeau-Ponthierry depuis Boissise-La-Bertrand.

Assainissement et gestion des eaux pluviales



L'Agglomération exerce la compétence assainissement et gestion des eaux pluviales urbaines. Le service assainissement assure les missions essentielles au travers de sa délégation de service public :

- Collecte, transport et stockage des effluents (eaux usées domestiques et industrielles, eaux pluviales sous certaines conditions) ;
- Traitement des effluents au sein des stations de traitement des eaux usées (STEU ou STEP) ;
- Rejets des eaux en milieu naturel après traitement ;
- Contrôle des installations d'assainissement non collectif.
- Suivi de l'exploitation du système d'eaux usées et d'eaux pluviales, soit le contrôle et les interactions avec le délégataire, les communes et l'ensemble des usagers ;
- Suivi de la qualité et de la conformité du système d'assainissement ;
- Instruction et délivrance des avis d'urbanisme et des rétrocessions de réseaux privés ;
- Investissement et réalisation des études prospectives (Schéma Directeur...) ;
- Renouvellement et entretien des réseaux et des ouvrages (poste de relevage, déversoirs d'orage, STEP...).

LA
**COMMUNAUTÉ
EN ACTIONS**



EN CHIFFRES

87

postes de relevage

8

stations
d'épuration (STEP)

675km

de réseau

97

déversoirs d'orage

2,16€ HT/m³

le tarif moyen pour
une facture de
120m³

3 555 595 €

d'investissement

LES FAITS MARQUANTS

Un nouveau contrat de DSP unique en assainissement

2025 marque la deuxième année de mise en place de la nouvelle DSP assainissement collectif et non-collectif sur l'ensemble du territoire visant à améliorer les performances de traitement des eaux usées, réduire les consommations énergétiques et atteindre la neutralité carbone des sites industriels. Le premier diagnostic permanent du système d'assainissement a vu le jour en 2025 avec la mise en évidence d'un certain nombre de dysfonctionnement à corriger.

Par ailleurs, l'Agglomération a poursuivi en 2025 la convergence du tarif de l'eau et de l'assainissement dans un objectif d'un même tarif de l'eau à échéance 2032 pour un même service, tout en améliorant le taux de renouvellement des réseaux.

Mise en œuvre active du programme du schéma directeur de l'assainissement

Le Schéma Directeur de la CAMVS définit un programme pluriannuel et hiérarchise les actions destinées à améliorer la connaissance, la gestion et le fonctionnement du système d'assainissement collectif des eaux usées qui comprend le réseau et les stations de traitement. Il vise ainsi à protéger les milieux aquatiques et préserver les usages par l'amélioration de l'efficacité du système d'assainissement dans sa globalité, en réduisant les rejets de pollution dans le milieu naturel et en cherchant à garantir son efficacité dans la durée. En 2025, la CAMVS a poursuivi ses efforts de renouvellement des réseaux conformément au Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI).



Station d'épuration de Dammarie-lès-Lys



Station d'épuration de Saint-Germain-Laxis

Une nouvelle redevance de l'agence de l'eau

Les redevances pollution domestique et modernisation des réseaux de collecte ont été supprimées et ont été remplacées par une redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif sur la facture des abonnés depuis le 1er janvier 2025. L'objectif principal visé par cette réforme est la valorisation de l'autosurveillance, du respect des objectifs de rejet et de l'efficacité épuratoire du système d'assainissement.



L'objectif principal visé par cette réforme est la valorisation de l'autosurveillance, du respect des objectifs de rejet et de l'efficacité épuratoire du système d'assainissement.



Travaux sur le système d'assainissement et d'eaux pluviales

Les travaux de réhabilitation de réseaux ont également été réalisés en 2025 :

- Dans le cadre du projet Tzen2 sur 910 ml de réhabilitation avenue Gambetta, Quai Foch, Alsace Loraine, rue de Courtille (Melun)
- Dans le cadre de la gestion patrimoniale sur 948 ml de réhabilitation (Place de l'ermitage à Melun, rue du Stade à Boissise-le-Roi, rue de Crespy à Vaux-le-Pénil, chemin des Praillons à Boissettes, Rue de la Sausaie et Rue du Puit Beau à Saint-Fargeau-Ponthierry).

Non-conformité du système d'assainissement de Melun

Chaque année, la police de l'eau évalue les systèmes d'assainissement des collectivités. Au vu de la croissance du territoire, liée au système d'assainissement de Melun, et au regard des ouvrages, ce système a été jugé non-conforme. Des actions ont été mises en œuvre en 2024 et finalisées en 2025 :

- des travaux de conversion qui visent à augmenter la capacité de traitement de la station de Melun-Dammarie de 20%,
- la mise en place de diagnostic permanent avec un certain nombre d'indicateurs visant à l'amélioration continue du système d'assainissement,
- une réduction du taux de boues et une amélioration de leur qualité au niveau de la station de Boissettes.

LES PERSPECTIVES 2026

Les objectifs pour 2026 en matière d'assainissement et de gestion des eaux pluviales sont :

- **Pilotage du plan d'actions associé à la non-conformité du système d'assainissement de Melun**

Dans le cadre de la non-conformité d'assainissement du système de Melun, un plan d'action a été mis en place, partagé et suivi avec la police de l'eau. L'année 2026 sera consacrée aux travaux suivants :

- Poursuite de l'optimisation des traitements, notamment par le renouvellement du flotateur sur la STEP de Dammarie-les-Lys,
- Fiabilisation des mesures, notamment par l'instrumentation des déversoirs d'orage et l'optimisation du fonctionnement des postes de relevage stratégiques ;
- Limitation des eaux pluviales dans les réseaux, notamment avec la poursuite des travaux de suppression des eaux claires parasites permanentes au niveau des stations, les travaux de démolition du bassin tampon de Boissettes.
- Installation d'une centrifugeuse sur la station de Boissettes afin de mieux extraire les boues et éviter leur départ dans le milieu naturel, remise en place et automatisation de la pompe de crue de la station de Boissettes pour éviter les à-coups hydrauliques.

- **Travaux d'extension de la STEP de Saint-Fargeau-Ponthierry**

En raison des projets de constructions résidentielles à venir sur la commune d'ici 2030 et 2050, la capacité de traitement de la STEP doit être augmentée et certains équipements actuels améliorés. Le lancement des travaux de conception réalisation débuteront en 2026 pour la modernisation des installations et accueillir de nouveaux effluents sur la station.

- **Travaux sur le réseau d'assainissement**

Dans le cadre du projet Tzen2 (Melun), des travaux vont avoir lieu sur l'Avenue Gallieni et Thiers à Melun, suivis de quelques aménagements des ponts Notre Dame et Lattre de Tassigny.

Dans le cadre de la gestion patrimoniale (réseau vétuste, défaillant et/ou fuyard) 3,5 km de réseaux sont identifiés en renouvellement (notamment des travaux Avenue de la gare, avenue de Fontainebleau, à Saint-Fargeau-Ponthierry, rue Grande à Voisenon, route de Livry et rue des 3 Tilleuls, à Vaux-Le-Pénil ou encore rue des Mariniers à Melun.

#4 Préserver l'environnement

Gestion des milieux aquatiques



- SIARCE
- SM4VB (Les4 Vallées de la Brie)
- SEMEA
- SYAGE
- Territoire orphelin (non couvert par un syndicat)

La Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine est compétente en Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GeMAPI). Cette compétence est gérée à travers 4 syndicats et en direct sur les zones non couvertes par les syndicats :

- Sud de Seine : SEMEA (Syndicat mixte des bassins versants de la Rivière École, du ru de la Mare-aux-Evées et de leurs Affluents) ;
- Nord de Seine : SM4VB (Syndicat Mixte des quatre Vallées de la Brie) ;
- Berges de Seine de Saint-Fargeau-Ponthierry : SIARCE (Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Rivière et du Cycle de l'Eau) ;
- Nord de l'Agglomération : SYAGE (Syndicat mixte pour l'Assainissement et la Gestion des Eaux du bassin versant Yerres-Seine) ;
- Zones non couvertes Nord-Ouest sur les communes de Limoges-Fourches, Montereau-sur-le-Jard, Voisenon et Seine-Port, et Melun Sud.



L'Almont au parc Spelthorme à Melun

LES PERSPECTIVES 2026

Syndicat mixte des bassins versants de la Rivière École, du ru de la Mare-aux-Evées et de leurs Affluents

- Lancement de la maîtrise d'œuvre pour la restauration hydromorphologique et rétablissement de la continuité écologique du ru entre le Bois et la Prairie Malécot ;
- Finalisation de l'étude hydraulique sur le bassin versant du ru d'Auvernaux Moulignon avec proposition de travaux ;
- Lancement d'une maîtrise d'œuvre pour la création d'une zone d'expansion des crues en amont de Jonville à Saint-Fargeau-Ponthierry ;
- Travaux de retrait d'une contrainte hydraulique sur le ru au droit de la rue Jean Lamoureux (ru de Moulignon à Saint-Fargeau-Ponthierry) ;
- Travaux de renaturation du ru et de renforcement d'une zone d'expansion des crues dans le Parc Sachot (ru de Moulignon à Saint-Fargeau-Ponthierry).

Syndicat Mixte des quatre Vallées de la Brie

- Etudes de maîtrise d'œuvre pour la restauration hydromorphologique des zones d'expansion de crues et la restauration des milieux humides support de la biodiversité ;
- Mise en place de Plan pluriannuel d'entretien de l'Almont ;
- Mise en place du nouveau contrat de territoire 2026-2031.

Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Rivière et du Cycle de l'Eau

- Poursuite d'étude de maîtrise d'œuvre de confortement des berges de Seine de Saint-Fargeau-Ponthierry ainsi que du schéma directeur des zones humides.

Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine

- Lancement d'étude de diagnostic de vulnérabilité aux risques d'inondation à l'échelle de l'agglomération Melun Val de Seine ;
- Poursuite d'étude de fonctionnement Hydro-écologique de la zone humide (Parc des Fouilles-Boissise-La-Bertrand).

LES FAITS MARQUANTS

Syndicat mixte des bassins versants de la Rivière École, du ru de la Mare-aux-Evées et de leurs Affluents

- Poursuite de l'étude d'aménagement et d'entretien des petits affluents rive gauche de Seine,
- Poursuite de l'étude de définition et de mise en œuvre d'une stratégie foncière sur le territoire du SEMEA,
- Poursuite des études relatives au PAPI Juine-Essonne-Ecole.

Syndicat Mixte des quatre Vallées de la Brie

- Poursuite de l'étude GeMAPI sur l'ensemble de son territoire,
- Poursuite d'étude de maîtrise d'œuvre au parc Spelthorne à Melun,
- Intervention et Prévention des inondations à Maincy.

EN CHIFFRES



6

bassins versants
principaux : Mare aux
Evées, Auvernaux,
Moulignon, Almont,
Hauldres, Balory et
Ecole



44km

de berges de Seine

Collecte et traitement des déchets



LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS



L'Agglomération est compétente pour la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés. Cette compétence est gérée à travers 2 syndicats :

- SMITOM-LOMBRIC (Syndicat Mixte Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères) ;
- SIETOM 77 (Syndicat Intercommunal d'Enlèvement et de Traitement des Ordures Ménagères 77)

LES FAITS MARQUANTS



SMITOM

- Poursuite des travaux pour la reconstruction d'un nouveau centre de tri, de la nouvelle déchèterie de Vaux-le-Pénil et du tiers lieu,
- Fin de déploiement des bornes des déchets alimentaires sur le territoire,
- Ouverture de la nouvelle déchèterie à Vaux-le-Pénil,
- Réhabilitation de la déchèterie de Saint- Fargeau-Ponthierry,

SIETOM

- Etude sur la mise en œuvre d'une taxe incitative,
- Poursuite de travaux de construction de la déchetterie-recyclerie de Pontault-Combault,
- Signature d'un contrat d'objectifs annuel avec CITEO,
- Campagne de caractérisation des OM (ordures ménagères) par CITEO,
- Renouvellement de la convention avec le SIETREM (Syndicat mixte pour l'enlèvement, le traitement des résidus ménagers).



EN CHIFFRES

37 012,58

tonnes d'ordures
ménagères

5 169,23

tonnes
d'emballages

1 045,70

tonnes
d'encombrants

5 871,36

tonnes de déchets
verts

LES PERSPECTIVES 2026

Les objectifs pour 2026 en matière de collecte et traitement des déchets sont :

- Amélioration du maillage d'abri bac des déchets alimentaires
- Modalités d'implantation des bornes enterrées et aménagement pour garantir les collectes
- Mise en service du nouveau centre de tri à Vaux-le-pénil pour le SMITOM



ASSURER la sécurité

05



**Conseil intercommunal de
sécurité et de prévention
de la délinquance**

Page 61



**Police
Intercommunale**

Page 64

Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance



Séance plénière de la Commission Intercommunale Sécurité et Prévention de la Délinquance

Créé en 2015, le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine a pour mission de faciliter la gestion de la sécurité et la prévention de la délinquance au bénéfice des habitants des 20 communes du territoire. Ses missions :

- Favoriser l'échange d'informations entre les responsables des institutions et organismes publics et privés concernés, et définir des objectifs communs pour préserver la sécurité et la tranquillité publique ;
- Assurer l'animation et le suivi de la stratégie territoriale de prévention de la délinquance ;
- Définir, mettre en œuvre et évaluer des actions de prévention de la délinquance.

LA
COMMUNAUTÉ
EN ACTIONS

LES FAITS MARQUANTS

L'Observatoire de la délinquance monte en puissance

Mis en place depuis 2024, l'Observatoire de la délinquance a pour vocation de collecter et centraliser les données locales, d'analyser les phénomènes de délinquance à l'échelle du territoire et de renforcer la coopération entre les acteurs.

En 2025, sept réunions ont été organisées, réunissant entre 40 et 50 partenaires à chaque séance, contre quatre réunions en 2024. Les échanges ont associé le Procureur de la République, la Police nationale, la Gendarmerie nationale, les représentants de l'Éducation nationale, les maires ou adjoints en charge de la sécurité, la Police intercommunale, les polices municipales, les bailleurs sociaux, les transports publics ainsi que les services jeunesse. Les problématiques les plus régulièrement abordées ont concerné le trafic de stupéfiants, les violences des jeunes, les cambriolages, la prostitution, les dépôts sauvages, les installations illicites de gens du voyage et la consommation de protoxyde d'azote.



Renforcer le réseau des polices municipales et intercommunales

Deux réunions spécifiques ont été organisées dans le cadre du CISPD afin de consolider la coordination entre les polices municipales et intercommunales. Elles ont porté sur la gestion des installations illicites de gens du voyage ainsi que sur l'enlèvement des véhicules épaves et des véhicules ventouses.

Le lancement du Plan Intercommunal de Sauvegarde

En 2025, le CISPD a engagé l'élaboration du Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS). Ce document organise la gestion des situations d'urgence à l'échelle de plusieurs communes, en complément des Plans Communaux de Sauvegarde, afin de permettre une coordination plus efficace des moyens humains et matériels en cas de crise.

Prévenir la délinquance juvénile : les GTO Éducation nationale

Le CISPD a mis en place trois Groupes de Travail Opérationnel (GTO) avec les collèges et lycées du territoire, la Protection judiciaire de la jeunesse, la Maison départementale des solidarités, la prévention spécialisée, le Parquet et les polices municipales.

Ces groupes visent à lutter contre le décrochage scolaire et l'errance territoriale des jeunes en situation de fragilité, à proposer des mesures d'accompagnement individualisées, à croiser les regards professionnels et à repérer précocement les situations de vulnérabilité.

En 2025, 23 rencontres ont été organisées, avec 15 à 20 partenaires présents à chaque session, et 178 situations de jeunes en difficulté ont été examinées et traitées.

EN CHIFFRES

7
observatoires
de la délinquance

Sécuriser l'espace public et lutter contre le harcèlement de rue

Le dispositif « Demandez Angela » vise à lutter contre le harcèlement de rue. Il permet à toute personne se sentant en insécurité ou harcelée de trouver refuge dans l'un des établissements partenaires, identifiables grâce à un sticker apposé en vitrine.

Des séances de sensibilisation et de formation, animées par le CIDFF, ont été proposées aux commerçants partenaires. En 2025, huit villes participent au dispositif et 34 commerces sont désormais partenaires pour accueillir les victimes de harcèlement de rue.



Lutter contre l'implication des mineurs dans le trafic de stupéfiants

Le quartier de l'Almont à Melun est confronté à un trafic particulièrement important, à l'origine de plusieurs règlements de comptes violents.

Dans ce contexte, le CISPD, la Ville de Melun et la Préfecture de Seine-et-Marne ont répondu à l'appel à projets de la MILDECA (Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives) intitulé « Limiter l'implication des jeunes dans les trafics de stupéfiants ». Les acteurs du quartier ont été mobilisés pour construire un plan d'actions. L'agglomération a obtenu, dans ce cadre, une subvention de 250 000 € pour la période 2026-2028 autour de 25 actions réparties en quatre axes :

- Coordonner les acteurs autour du projet ;
- Développer des stratégies d'intervention auprès des mineurs ;
- Développer des stratégies d'action auprès des familles ;
- Mobiliser plus largement et occuper le terrain.

Lutter contre les violences faites aux femmes

Le CISPD organise depuis cinq ans les Assises des violences faites aux femmes à travers un Groupe de Travail Opérationnel dédié. En 2025, cette journée s'est tenue à l'École des Officiers de la Gendarmerie nationale à Melun autour du thème : « La reconstruction de la vie après une relation violente : les différentes mesures d'accompagnement ».

Les objectifs étaient de renforcer les connaissances des professionnels sur les conséquences psychologiques et physiques des violences, de présenter les dispositifs d'accompagnement existants et de mieux comprendre les processus de reconstruction des femmes victimes. La journée a réuni 140 professionnels du territoire.



Assises contre les violences
faites aux femmes

LES
PERSPECTIVES
2026

- Renouvellement de la stratégie de sécurité et de prévention de la délinquance ;
- Journée de sensibilisation à la lutte contre l'exploitation sexuelle des mineurs
- Poursuite et consolidation de l'Observatoire de la délinquance ;
- Déploiement du plan d'actions contre l'implication des mineurs dans le trafic de stupéfiants ;
- Poursuite des actions contre les violences faites aux femmes ;
- Renforcement de la prévention de la délinquance juvénile via les GTO Éducation nationale ;
- Poursuite de l'intervention sociale en commissariat ;
- Poursuite du dispositif « Demandez Angela » et des actions de sensibilisation contre le harcèlement de rue.

#5 Assurer la sécurité

Police Intercommunale



LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

La CAMVS a décidé de la mise en place, sur ses territoires, d'une Police intercommunale qui a vocation, dans le respect de ses compétences, à intervenir sur le territoire des 17 communes qui ont fait le choix d'y adhérer. Cette unité, originellement dédiée aux transports, a été opérationnelle dès 2019 puis, a été transformée, selon la volonté des élus, à compter du 06 mars 2023, en une Police municipale intercommunale plénière.

- Assurer une relation de proximité avec la population et les partenaires institutionnels (Police Nationale, Polices Municipales, Gendarmerie Nationale, Douanes, SDIS etc.),
- Sécuriser les personnes et les biens, de jour comme de nuit,
- Appliquer et faire respecter les arrêtés de Police des Maires et les instructions et / ou directives qu'ils donnent dans le cadre de leurs pouvoirs de police,
- Surveiller et s'assurer du bon déroulement des manifestations programmées, • Intervenir pour les levées de doutes sur les déclenchements d'alarmes, • Rédiger et transmettre, sous la supervision du responsable du service, de multiples rapports et procès-verbaux.
- Appliquer et faire respecter les dispositions légales en matière du code de la route, des nuisances diverses, de l'environnement et des chiens dangereux.



EN CHIFFRES

546
mains-courantes

461
verbalisations

184
rapports
d'intervention

LES FAITS MARQUANTS

► Une nouvelle dynamique

- Depuis le 1er juillet 2025, la commune de Saint-Fargeau-Ponthierry a fait le choix d'adhérer au dispositif de la Police municipale intercommunale pour la brigade de nuit.
- Recrutements de deux agents afin de finaliser les brigades de jour pour le 01/01/2026.
- Modification des plannings de nuit afin de les rendre plus efficaces, eu égard à la demande des élus et plus attractifs afin de favoriser les recrutements.

► Acquisition de nouveaux matériels

- Acquisition d'un nouveau pistolet à impulsions électriques (T 10) ;
- Acquisition d'un quatrième lanceur de balles de défense ;
- Acquisition d'un nouveau cinémomètre afin de multiplier les contrôles de la vitesse ;
- Acquisition de nouveaux équipements de protection individuelle.

LES PERSPECTIVES 2026

Les objectifs pour l'année 2026 sont :

- Finaliser les recrutements pour les équipes de nuit
- Des travaux seront initiés prochainement afin de réaliser un nouveau poste de Police plus identifiable et plus fonctionnel au sein des locaux de la Communauté d'Agglomération.



RESSOURCES, finances et administrations



06



**Fond européens,
financements
extérieurs,
contractualisation**

Page 68



**Comptes
administratifs**

Page 71



**Organigramme
des services**

Page 76

#6 Ressources, finances et administrations

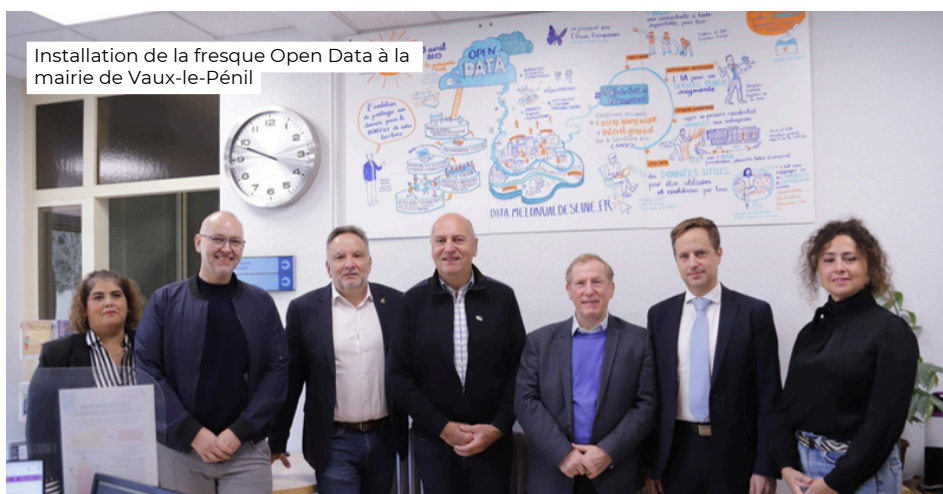
Fonds européens, financements extérieurs et contractualisation



LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS



Soucieuse d'optimiser le financement de son projet de territoire Ambition 2030, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine mobilise différents dispositifs de contractualisation avec l'Europe, l'État et les autres partenaires financiers institutionnels.



Installation de la fresque Open Data à la mairie de Vaux-le-Pénil

EN CHIFFRES

1,4 M€

de fonds
européens sollicités

1 M€

de crédits
nationaux et
départementaux
attribués à la
CAMVS dans le
cadre de dispositifs
contractuels
spécifiques

3,2 M€

d'opérations
inscrites dans la
programmation
2025 du Contrat
pour la réussite de
la transition
écologique (CRTE)

► L'Europe s'engage à Melun Val de Seine

La programmation européenne s'est poursuivie en 2025 au service de la transition vers une économie circulaire et du développement numérique au bénéfice des citoyens, des entreprises et des collectivités. Trois nouvelles opérations ont été validées par le Comité de sélection et de suivi de l'Agglomération dans le cadre du programme Investissement Territorial Intégré :

- « L'Open Data au service du territoire de la CAMVS – Mise en œuvre à l'échelle de l'Agglomération d'un service public de la donnée », portée par la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine ;
- « Stratégie de réemploi et d'économie circulaire dans la requalification du site Bords de Seine », portée par la Société Publique Locale Melun Val de Seine Aménagement ;
- « Création d'espaces numériques et inclusifs au Mée-sur-Seine », portée par la commune du Mée-sur-Seine.

Ces trois opérations représentent un nouveau levier de mobilisation des crédits européens au service des priorités du territoire.

► Le soutien de l'État aux projets structurants de l'Agglomération

En 2025, la CAMVS a été lauréate du Fonds vert, fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires, pour accompagner le développement des mobilités actives à travers la création d'une voie verte quai Voltaire, côté Seine, à Dammarie-lès-Lys.

L'État a également confirmé son soutien par l'attribution de la Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) en faveur du projet de création d'un incubateur, pépinière et hôtel d'entreprises (IPHE) à Melun, afin de structurer une opération dédiée à l'accompagnement et au développement des entreprises.

► Le Département mobilisé pour les équipements de mobilité douce et l'habitat

Dans le cadre de son Plan Vélo, le Département de Seine-et-Marne a confirmé sa participation financière à la création d'une voie verte à travers la base de loisirs de Saint-Fargeau-Ponthierry.

L'année 2025 a également marqué une étape importante dans la mise en œuvre du Contrat intercommunal de développement (CID) de deuxième génération, avec la validation d'une subvention départementale destinée à soutenir la création de la Maison de l'Habitat.



Le CRTE au service du projet de territoire

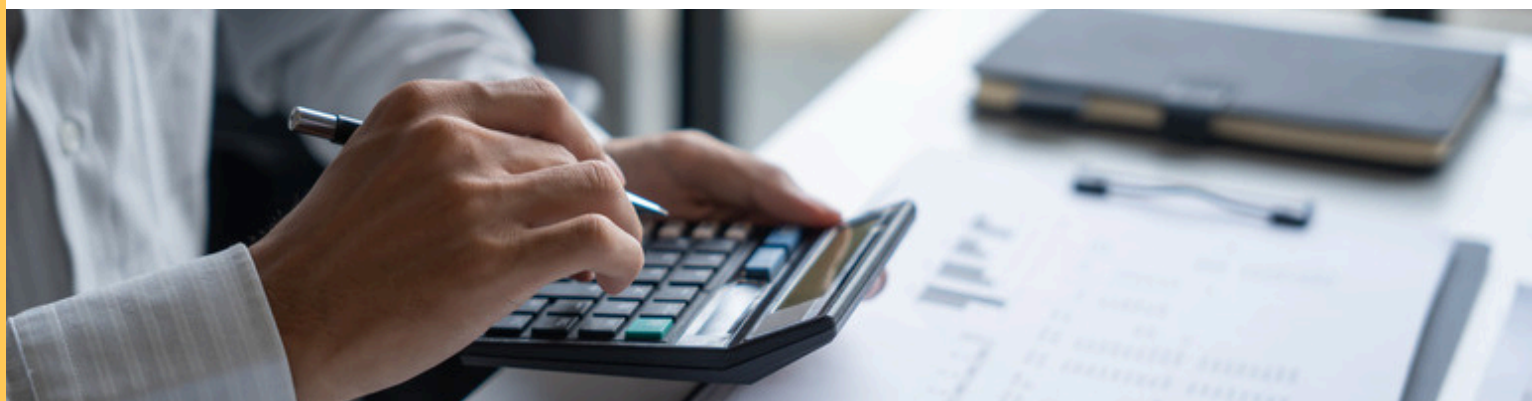
Après validation par le Conseil communautaire du 17 novembre 2025, l'avenant n°5 présentant la programmation annuelle 2025 du Contrat pour la réussite de la transition écologique (CRTE) a été signé en présence des représentants de l'État et des communes membres. Il porte sur un budget prévisionnel total de 3,2 M€ au titre de l'année 2025.

LES PERSPECTIVES 2026

La CAMVS poursuivra en 2026 la mobilisation des dispositifs de financements européens, nationaux et territoriaux afin de soutenir les projets d'investissement inscrits dans Ambition 2030.

- Sélection des derniers projets mobilisant le Fonds européen de développement régional (FEDER) ;
- Candidature aux appels à projets 2026 de l'État et de ses agences, notamment au titre des dotations d'investissement et du Fonds vert ;
- Poursuite de la contractualisation avec le Département de Seine-et-Marne (CID 2, Plan Vélo 77) ;
- Contractualisation avec la Région Île-de-France, notamment à travers le Plan Vélo régional et le Contrat d'aménagement régional (CAR).

Comptes administratifs



LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

La Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine pilote plusieurs budgets qui traduisent les ressources mobilisées pour mettre en œuvre les politiques publiques communautaires et financer les investissements du territoire :

- Budget principal
- Budget d'assainissement
- Budget d'eau potable

Le Compte financier unique (CFU) 2025 permet d'apprécier les grands équilibres de l'exercice en fonctionnement et en investissement, ainsi que les principales évolutions constatées par rapport à 2024.

EN CHIFFRES

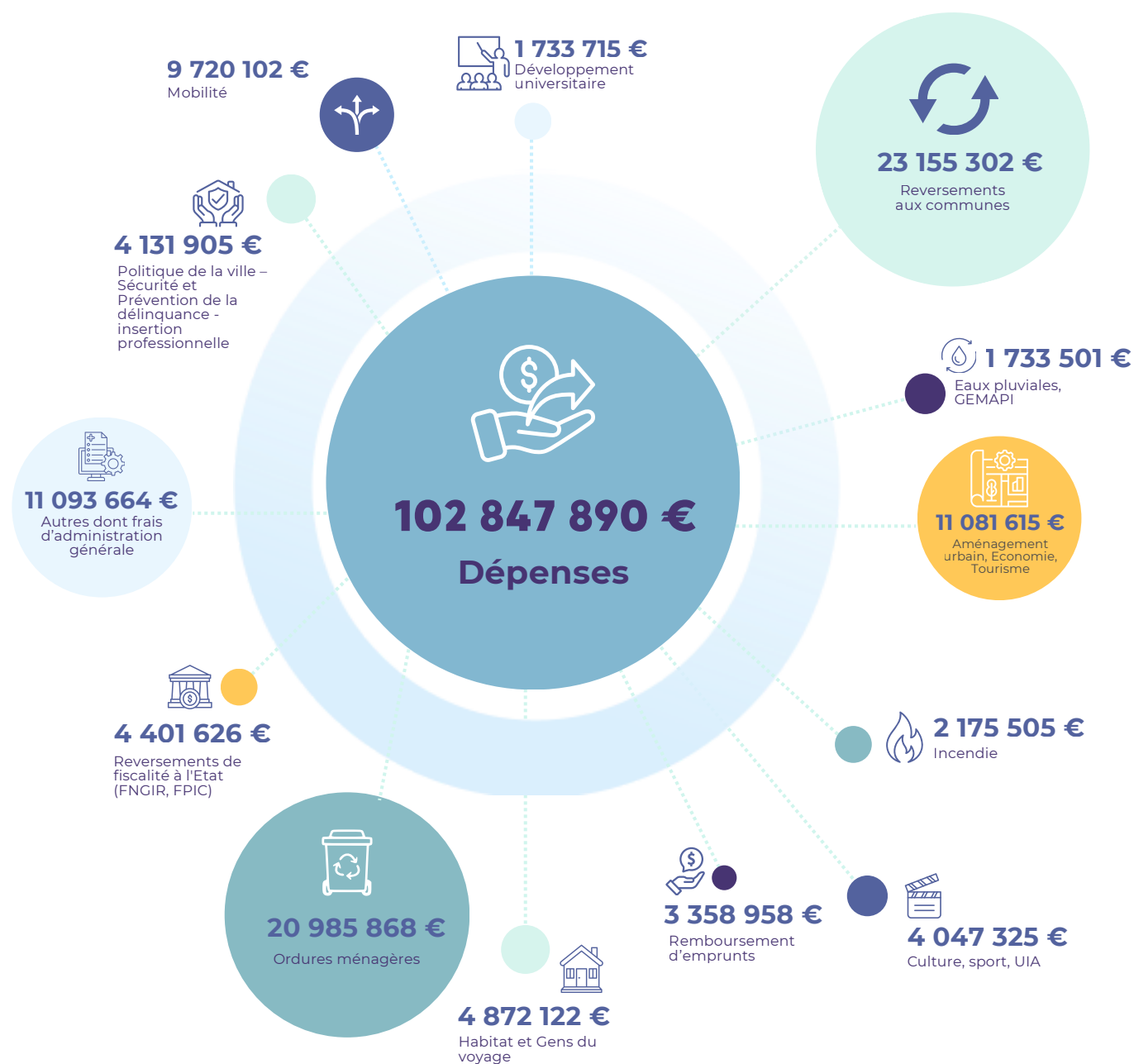
120 847 890€

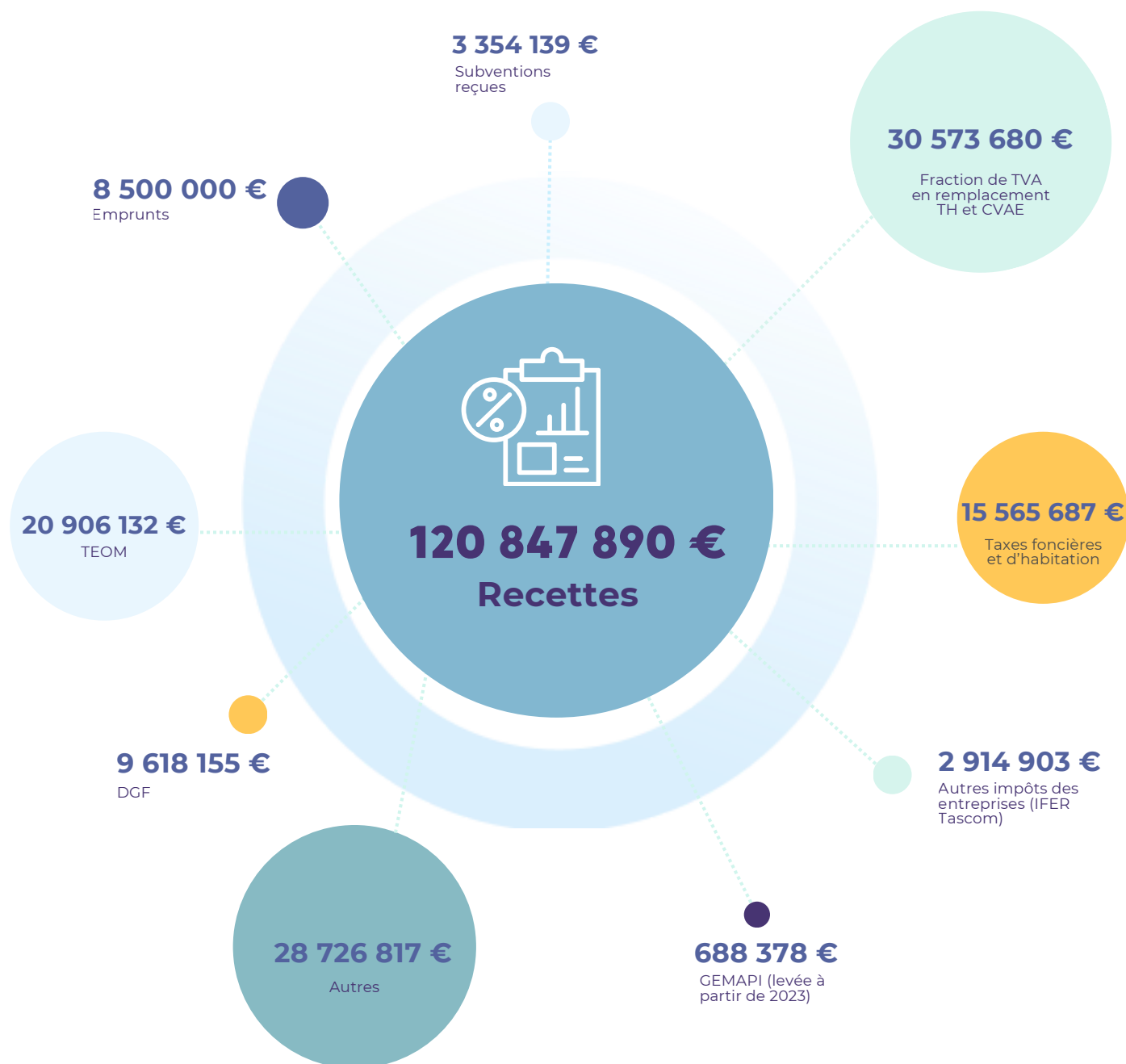
de recettes totales

102 491 267€

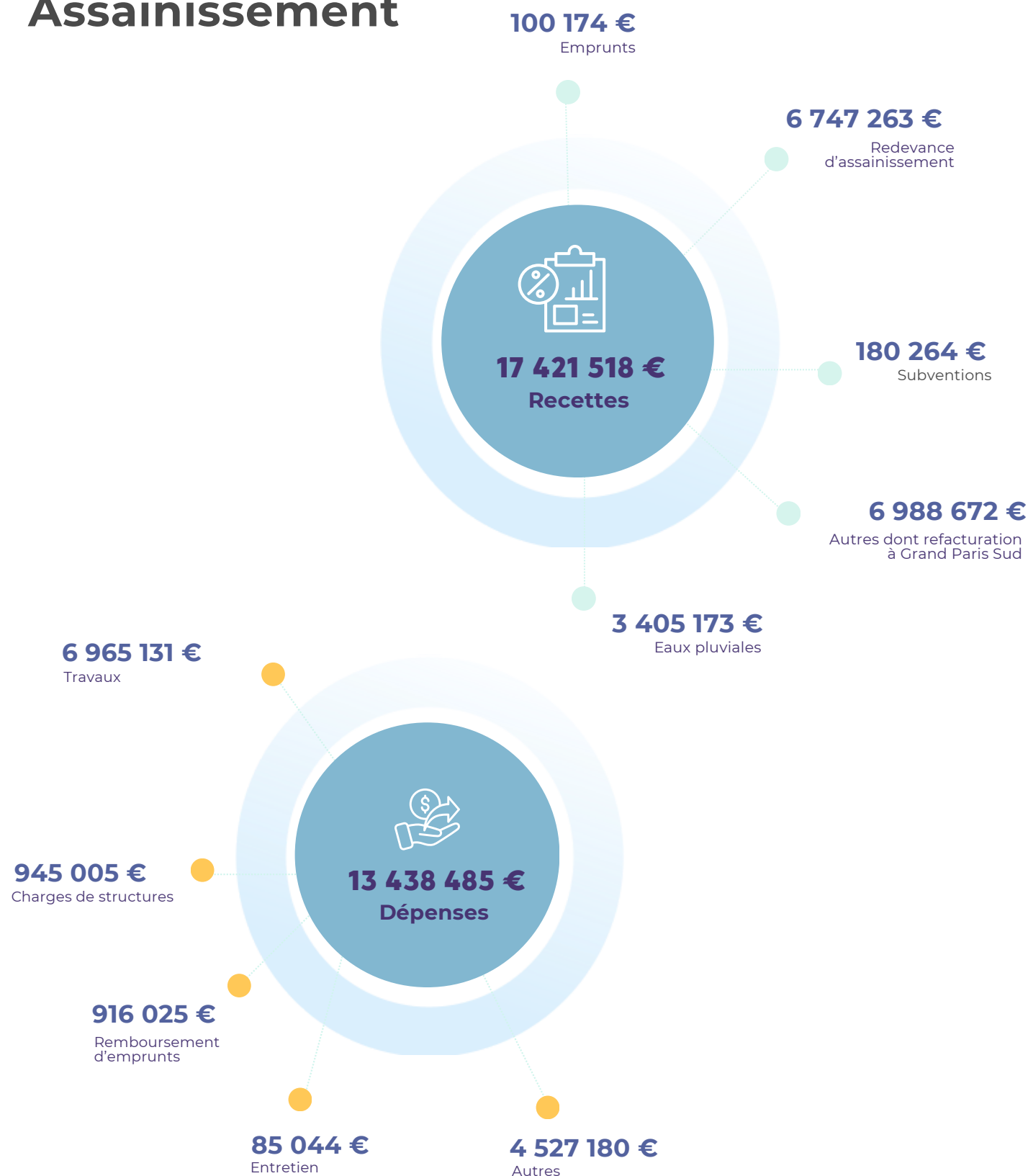
de dépenses réelles
totales

Budget Principal

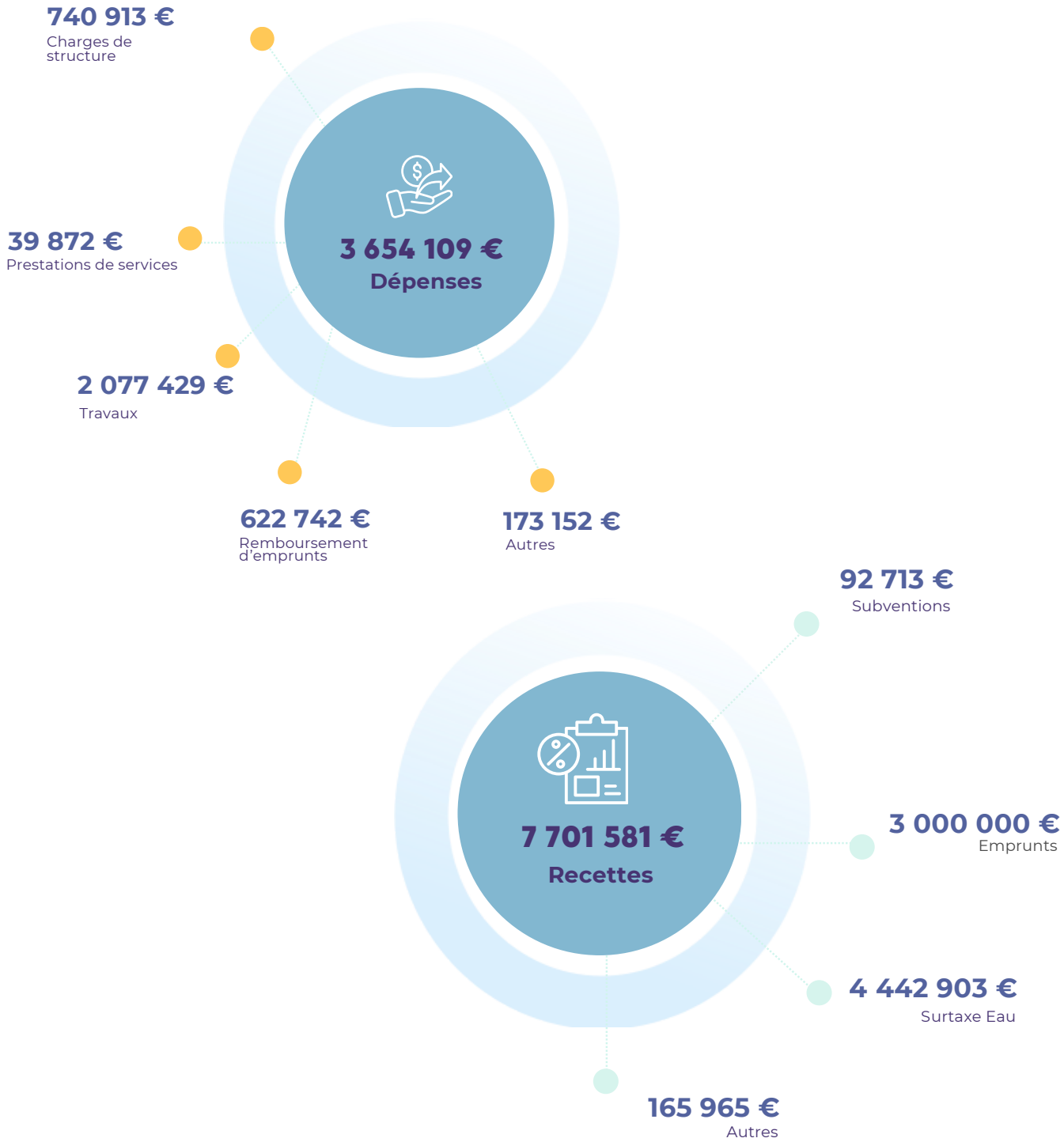




► Budget Assainissement

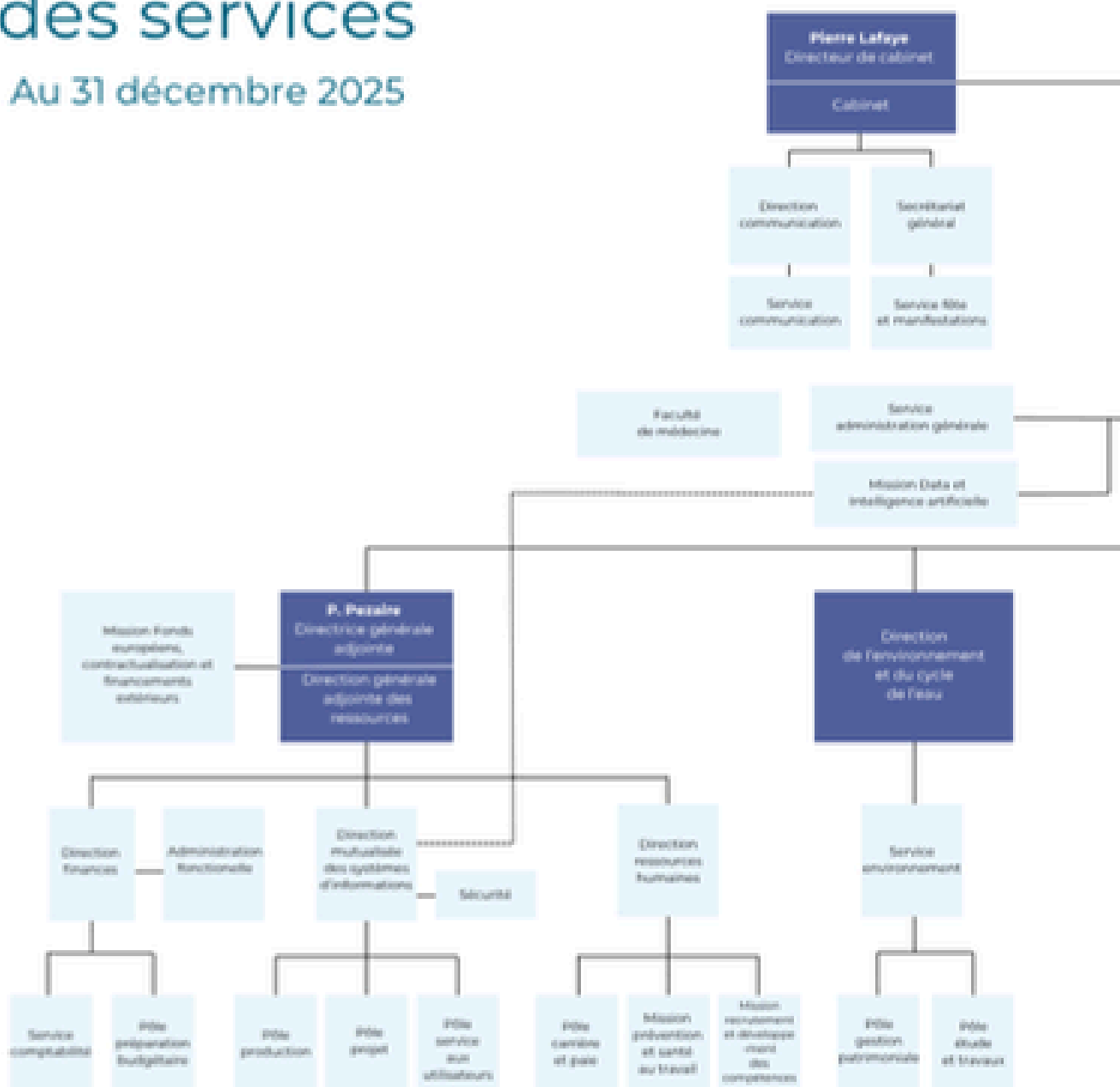


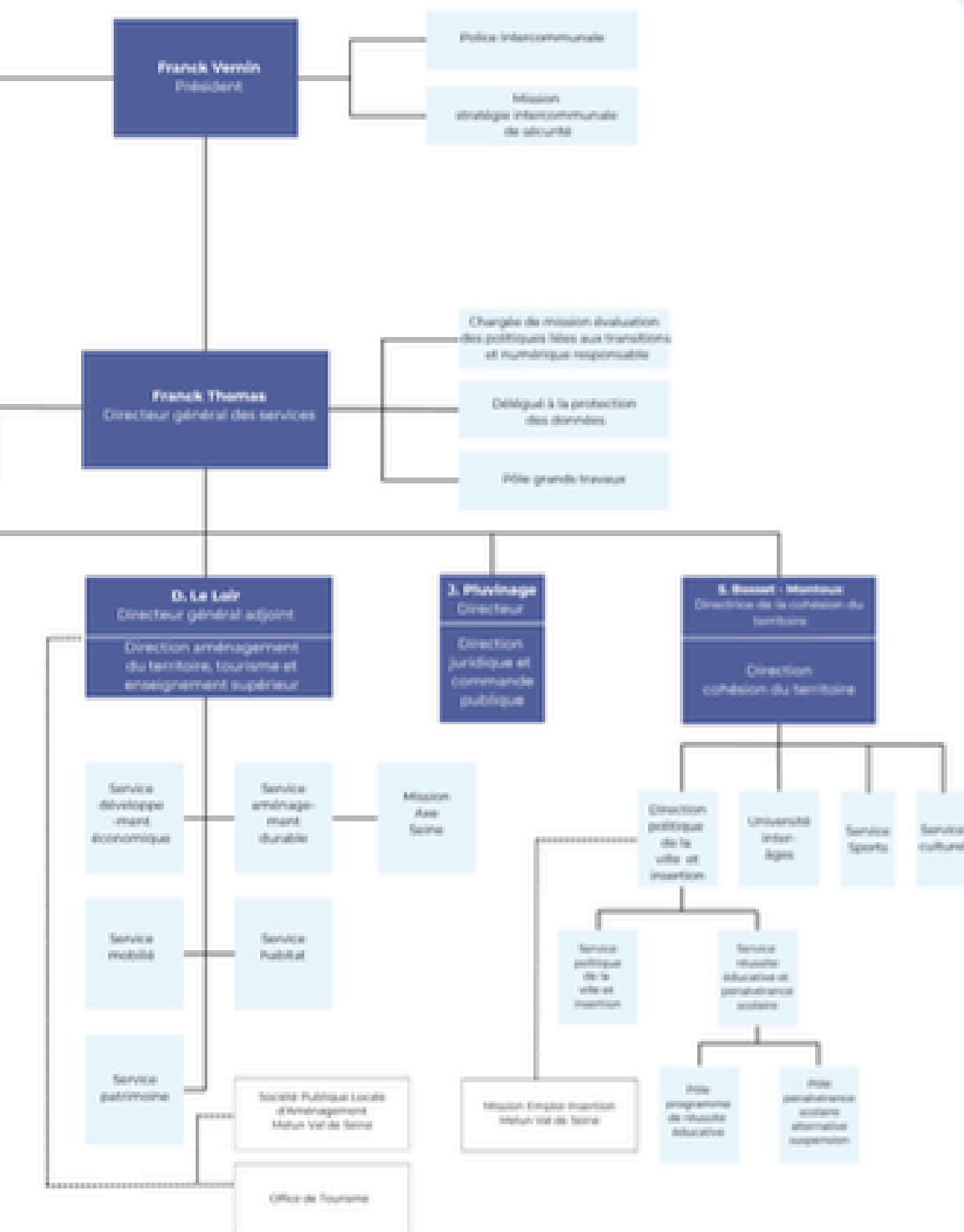
Budget Eau potable



Organigramme des services

Au 31 décembre 2025







Suivez-nous sur les réseaux sociaux



/AggloMelunValdeSeine



melunvaldeseine.fr



297, rue Rousseau Vaudran
77190 Dammarie-les-Lys Cedex

